

مرااسلات

نشرية معهد البحوث المغاربية المعاصرة

Correspondances

Bulletin d'information scientifique

L'eau et la ville au Maroc

Béatrice ALLAIN-EL MANSOURI

Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb

Etudes linguistiques et développement

Taïeb BACCOUCHE

N° 62

août

septembre

octobre

2 0 0 0



Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain
معهد البحوث المغاربية المعاصرة

Directeur de la publication
Jean-Philippe BRAS

Secrétaire de rédaction
Sylvain GRISOT

Rédaction

Farid ABACHI
Haoua AMEUR-ZAIMECHE
Kmar BENDANA
Ali BEN NSIB
Katia BOISSEVAIN
Hassen BOUBAKRI
Fathi DEBILI
Mohamed ELLOUMI
Pascal GARRET
Eric GOBE
Abdelhamid HÉNIA
Khaled KCHIR
Mohamed KERROU
Odile MOREAU
Anne-Marie PLANEL
Alain ROUSSILLON

Conception et mise en page
Besma OURAÏED

Diffusion

Hayet NACCACHE

Le bulletin Correspondances est publié par l'IRMC, avec le soutien de l'Institut Français de Coopération. Il est disponible sur le site internet de l'IRMC.

IRMC

20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville - 1002 TUNIS
Téléphone : (01) 79 67 22
Fax : (01) 79 73 76
E-mail : mail@irmcmaghreb.org
http://www.irmcmaghreb.org

Avec la participation du CJB
Centre Jacques Berque
pour les Etudes en Sciences
Humaines et Sociales
1, rue d'Annaba - Rabat - Maroc
Téléphone : (07) 76 96 40
(07) 76 96 41
Fax : (07) 76 89 39
E-Mail : cjb@maghrebnet.com
http://www.ambafrance-ma.org/ceshs

Cette publication ne peut être vendue
Abonnement sur demande
3500 ex. Groupe Cérès

ISSN : 0330-7417

EDITORIAL

Les *varia* sur la question nationale et leurs pendants étatiques au Maghreb sont en filigrane des deux contributions sur l'eau et la langue qui ouvrent ce numéro. Où et comment l'État intervient-il, doit-il intervenir, en relation avec quelle conception de la nation, et pour quelle élaboration des objets des politiques publiques ? Ainsi Béatrice ALLAIN-ELMANSOURI met-elle en lumière, sur la gestion d'une ressource stratégique, l'eau dans l'espace urbain (ici Rabat-Salé), la tension qui s'exerce sur la notion même de service public qui commande l'intervention publique et ses modalités à travers les binarités national/international, central/local, public/privé, monopole/concurrence, ville légale/ville réelle.

Autre champ d'incertitude des politiques étatiques, celui de la langue (avec en arrière-plan les politiques éducatives et culturelles), les choix sur la (ou les) langue(s) nationale(s) ne peuvent faire l'économie d'une construction supposant travail historique et investigation sociolinguistique. C'est dans cette ligne de réflexion que s'inscrivent les démarches du programme *Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb* conduit conjointement par l'EHESS et l'IRMC, ainsi que du projet SERST-CERES d'*Atlas linguistique de Tunisie* dont Taïeb BACCOUCHE nous présente les enjeux.

Être attentif aux nouvelles pistes, aux nouveaux modes possibles du travail scientifique sur le Maghreb, c'est aussi le propos de la dernière livraison (1998) de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*, présentée ici.

Enfin, nous remercions ceux d'entre vous, de plus en plus nombreux, qui lisent la version électronique du bulletin, et encourageons d'autres à s'inscrire sur notre site Internet aux fins de recevoir *Correspondances* dans leur boîte au lettre électronique. Les impératifs techniques de cette diffusion électronique ont créé l'occasion pour apporter des modifications dans la présentation du bulletin. Nous espérons qu'elles satisferont les lecteurs.

إفتتاحية

تتخلل تغيّرات المسألة القومية والعلاقات الدولية بالمغرب العربي المساهمتين اللتين تتناولان قضايا المياه واللغة ضمن هذا العدد.

من أي منظور تتدخل الدولة فيما تتدخل وكيف؟ ثم هل لها أن تتدخل؟ ما هي موضوعات السياسات العمومية التي تقوم بتدبيرها؟

تلقي "بياتريس آلان المنصوري" الضوء على كيفية التصرف في مورد إستراتيجي ألا وهو المياه ضمن المجال الحضري (بالاعتماد على مثال الرباط - سلا)، وتركز على التوتر الذي يحيط بمفهوم الخدمة العمومية بذاته والذي يحدد تدخل الطرف العمومي وأدواته من خلال الإزدواجية بين الوطني والعالمي، وبين المحلي والمركزي وبين الخاص العام وبين الإحتكار والمنافسة، أو بين المدينة الشرعية والمدينة الفعلية.

وتمثل اللغة حقلاً آخر يكشف عدم ثبات السياسات الوطنية في هذا المضمار وما تخفيه من مضامين التوجهات التربوية والثقافية حيث لا يمكن أن تتحدّد الإختيارات دون تصوّرات تعتمد التمحيص التاريخي والبحث في علم الاجتماع اللساني. وتندرج ضمن هذا التوجّه العلمي تمشيات برنامج "الأعراف والخلائط اللسانية في التاريخ المغاربي" الذي يشارك في إنجازه كل من مدرسة الدراسات العليا في العلوم الإجتماعية ومعهد البحوث المغاربية المعاصرة. كما يندرج ضمن هذا التوجّه مشروع الأطلس اللساني التونسي الذي يكشف لنا رهاناته "الطيب البكوش".

كما نقدم في هذا العدد محتوى آخر إصدارات "حوليات شمال إفريقيا (1998)" التي توصل اهتمامها بالسبل الجديدة للعمل العلمي حول المغرب العربي وبأنماطه الجديدة الممكنة. ونود أخيراً أن نعبر عن امتناننا لمن من بينكم (وعدددهم في تزايد مستمر) أصبحوا يقرؤون النشرة الإلكترونية كما نودّ تشجيع آخرين كي يقوموا بتسجيل أسمائهم على موقعنا للإنترنات للتوصل بنشرتنا "مراسلات" على عناوينهم الإلكتروني. وقد استغلينا فرصة الإعداد التقني لهذه النشرة الإلكترونية لإدخال تعديلات على شكل "مراسلات" نتمنى أن تنال رضاء قراءنا.

L'EAU ET LA VILLE AU MAROC

un service public local en mutation

Béatrice ALLAIN-ELMANSOURI

Professeur certifié d'histoire-géographie, en poste au Lycée français à Rabat depuis 1990, Béatrice ALLAIN-ELMANSOURI a soutenu en 1996 une thèse en géographie et aménagement du Monde arabe à l'université de Poitiers sous la direction de JP. VIGNEAU. Depuis, elle poursuit ses travaux en tant que chercheur associé à URBAMA (Tours) et au CJB (Rabat) en investigant la question des services publics locaux dans le cadre des processus de privatisation.

Aujourd'hui, plus que par le passé, la question de l'eau se pose avec acuité au Maroc. L'appartenance du pays aux domaines arides et la croissance soutenue de la demande en eau concourent à expliquer l'insuffisance des ressources disponibles, à l'origine de conflits récurrents entre différents utilisateurs, tout particulièrement en période de pénurie.

Alors que la politique des grands barrages impulsée en 1967 avait pour principal objectif de réguler les variations inter-saisonniers, ces grands aménagements hydrauliques ont de plus en plus de mal à compenser les effets des fortes variations inter-annuelles de ces deux dernières décennies. Sur 30 milliards de m³ d'eaux de ressources renouvelables dont 21 sont exploitables, les ressources superficielles actuellement mobilisées atteignent 11 milliards de m³ dont 9,2 sont régularisés par les barrages. Aussi les eaux souterraines ont-elles été davantage sollicitées. Les prélèvements croissants les ont mis à rude épreuve : sur les 4 milliards de m³ mobilisables, 2,6 sont déjà utilisés alors que plusieurs nappes souterraines connaissent une tendance à la baisse, du fait du sur - pompage.

Si l'on ajoute à ces considérations d'ordre physique un autre aspect capital, à savoir la croissance démographique, les perspectives semblent plutôt sombres. Au lendemain de l'Indépendance, la population marocaine,

forte de plus de 11 millions d'habitants, comptait 29,3% de résidents en milieu urbain. L'abondance des ressources pouvait faire alors parler d'« Eldorado du Maghreb ». Cependant, la situation actuelle est beaucoup plus préoccupante. Selon les seuls chiffres du dernier recensement, il faut assurer les besoins en eau potable à une population de 26 millions d'habitants, dont 13,4 millions vivant en ville. On peut mesurer l'importance de l'enjeu de l'eau lorsque l'on sait que la dotation *per capita* a fortement diminué. Pour la dernière décennie, cette dotation est passée de 1 200 m³ à 950 m³ par habitant et par an. D'ici 25 ans, elle ne sera probablement plus que de 632 m³ par habitant et par an, au moment même où la demande en eau totale aura atteint les 21 km³ d'eaux mobilisables.

On peut donc considérer que le Maroc est d'ores et déjà à la limite du seuil de « stress hydrique », évalué à 950 m³ par habitant et par an. Il devrait atteindre le seuil de pénurie, 500 m³ par habitant et par an vers 2030.

Dans ce contexte particulier, nous avons entrepris d'étudier la question de l'eau potable à Rabat-Salé. Alors que l'eau est un défi permanent pour le pays, l'originalité de la capitale du Maroc réside dans le fait que cette grande agglomération est régulièrement approvisionnée en eau et, comparativement, moins confrontée au problème d'accès aux ressources que d'autres villes situées plus au sud ou plus à l'intérieur du pays.

Toutefois, à partir d'observations de terrain¹, nous avons pu mesurer les contrastes existant au sein de l'agglomération, entre la ville et ses noyaux périphériques, entre milieu urbain et campagne. Dans chacun de ces espaces, la question de l'eau semble se poser différemment : soit elle s'inscrit dans le paysage (fontaine, borne-fontaine, puits, sources), soit au contraire elle semble invisible (dans les zones desservies par branchement individuel). En effet, les infrastructures hydrauliques qu'elles soient

d'adduction², de distribution³ d'eau potable ou d'évacuation des eaux usées, constituent des réseaux souterrains. Il faut donc étudier autant les mailles du réseau (circulation des flux) que les nœuds constitués par les points de prélèvement (branchements individuels ou points d'eau collectifs).

Dès lors, on peut se demander quelles sont les conditions d'accès au réseau d'eau potable ? Et en quoi les effets de la généralisation de ce service public local traduit la mise en œuvre de stratégies contradictoires de la part des acteurs institutionnels, par rapport à la réalité socio-spatiale effectivement observable ?

UN ACCES TRES INÉGAL AUX INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

1. Les formes plurielles d'habitat à desservir rendent difficile le raccordement du plus grand nombre.

Au lendemain de l'Indépendance, la situation se révéla d'une grande complexité, du fait de la croissance démographique du Maroc. L'administration se révèle incapable d'encadrer le développement des villes pour lesquelles elle voulut appliquer le corpus réglementaire en matière de planification urbaine légué par le Protectorat, et ceci indépendamment des pratiques des habitants. Ainsi l'agglomération de Rabat-Salé se compose maintenant d'un centre plus ou moins compact, de franges urbaines partiellement intégrées et d'une périphérie rurale animée localement par des noyaux agglomérés en pleine expansion. Des fragments de tissu urbain, fortement contrastés du point de vue de l'architecture, des équipements collectifs et du niveau socio-économique des habitants, se sont ainsi développés. Alors que la médina, en voie de paupérisation et de dégradation, est saturée, l'ancienne ville coloniale se densifie tant horizontalement que verticalement. Elle est prolongée sur ses marges, en fonction des disponibilités foncières, soit par des lotissements réglementaires de standing (villas) ou d'habitat économique (R+2) ; soit par des formes non réglementaires en dur sur des parcelles initialement à vocation agricole et urbanisées en dehors de tout cadre réglementaire ; ou encore par des habitations précaires sous forme de bidonvilles.

Cet ensemble urbanistique, hétérogène et discontinu dans l'espace, est inégalement articulé par les infrastructures de base que sont les réseaux de voirie, d'eau potable ou d'assainissement. Dans les quartiers réglementaires, les infra-structures précèdent la construction. En revanche, dans les quartiers clandestins, l'installation des conduites de distribution se fait *a posteriori*, au terme d'une négociation serrée

entre les habitants qui veulent être intégrés au sein du périmètre urbain, et les autorités. Ces dernières craignent en régularisant les quartiers clandestins, de favoriser une dynamique urbaine qui apparaît incontrôlable aux yeux de nombre d'observateurs.

L'accès au service continue donc d'être conçu sur le mode de la dualité : le branchement individuel dans les quartiers réglementaires, répondant aux normes urbanistiques ; le point d'eau collectif pour les quartiers irréguliers, en particulier les bidonvilles.

Dans ce contexte, les organismes internationaux, comme l'OMS, jouent un rôle déterminant. Dès la fin des années 1970, ils s'inquiètent du faible raccordement des populations urbaines au réseau d'eau potable. En 1979, seulement 41,5 % des ménages dans l'agglomération de Rabat-Salé sont raccordés au réseau. Un effort sans précédent est alors consenti pour permettre l'accès à l'eau potable au plus grand nombre. Le principe du branchement individuel est retenu et conduit à la mise en place de l'Opération Branchements Sociaux (OBS) financé et par la Banque Mondiale. Ce programme devait permettre aux ménages les plus modestes d'avoir accès au réseau, mais aussi d'éradiquer les points d'eau collectifs, rendus *a priori* inutiles⁴. La poursuite de la modernisation du réseau en milieu urbain a été prise en charge par les usagers tandis que le milieu rural, incapable de mettre en place une telle dynamique à cause essentiellement de la dispersion de son habitat, est abandonné à son sort, jusqu'au début des années 1990.

2. Une desserte inégale en eau potable

Dans l'ensemble, l'effort sans précédent consenti par la Régie Autonome d'Eau et d'Electricité (RED) s'est traduit par une formidable progression du nombre d'abonnés, qui passe de 53 676 en 1982 à 161 207 en 1992. Ces résultats sont à mettre en relation avec l'opération des branchements sociaux, qui accorde des facilités de paiement aux usagers, notamment pour acquitter la taxe de premier établissement.

L'étude des conditions d'accès au réseau d'eau potable met à jour des situations violemment contrastées que masquent ces statistiques globales rassurantes.

En effet, le mode de production de l'habitat, composite, conditionne l'installation du réseau et son accès. Celui-ci couvre l'ensemble de l'espace urbain mais de façon inégale.

Soutenue et financée en grande partie par la Banque Mondiale, cette politique, en l'état actuel, est loin d'avoir atteint ses objectifs, dans la mesure où elle ne concerne que la ville légale et solvable. L'intégration des quartiers informels à l'espace urbain par le réseau d'eau potable se fait lentement. Elle se traduit par

l'installation de bornes-fontaines qui se substituent aux puits. Mais ces installations collectives suscitent la suspicion des organismes financiers favorables à la solution du raccordement individuel payant. Or cette politique ne peut être généralisée tant que ne sera pas réglée la question de l'habitat non réglementaire, puisque l'organisme distributeur n'est autorisé à accorder un branchement – y compris social – que dans la mesure où le logement requérant est en conformité avec les règles d'urbanisme en vigueur.

Deux conséquences découlent de cette situation :

- D'une part, au sein de nombreux quartiers économiques légaux et régularisés, s'est développée la pratique du partage d'un compteur par plusieurs ménages pour un même bâtiment ou entre des bâtiments appartenant à des types d'habitat différents mais contigus. Cette pratique, en théorie interdite par l'organisme distributeur, est difficilement contrôlable. Elle s'explique par la quasi-impossibilité d'obtenir un second compteur dans un bâtiment initialement prévu pour un seul ménage. Or locations et reventes d'une partie du bâtiment compliquent la situation en entraînant l'installation de nouveaux ménages qui ne peuvent prétendre à l'ouverture d'un compteur individuel⁵. La facture est alors partagée non pas au prorata de la consommation de chacun, mais en général à parité en fonction du montant.

- D'autre part, les points d'eau collectifs conservent un rôle essentiel, notamment dans les quartiers non réglementaires en dur ou précaires. Le terme de *seqqaia* les désigne, mais ne recouvre par forcément la même réalité : la borne-fontaine de construction récente sans prétention esthétique se limite à un simple robinet, alors que la fontaine, située en médina, souvent décorée de *zelliges*⁶, vise à s'inscrire dans le patrimoine de la ville ; c'est du moins le point de vue des décideurs, car il est clair que, dans les deux cas, pour l'usager, ce qui importe avant tout est de pouvoir s'approvisionner en eau.

En dépit de leur importance, les bornes-fontaines tendent à être fermées, accentuant de fait la ségrégation socio-spatiale entre Rabat et Salé, entre le centre et les quartiers situés à la limite du périmètre urbain, voire au cœur même de certains quartiers où persistent des formes d'habitat insalubre ou des noyaux de bidonvilles anciens, insérés dans le tissu urbain. Exclus de la logique du réseau parce que résidant dans des formes d'habitat non réglementaires, ces citoyens doivent faire preuve d'une ingéniosité toujours plus grande pour assurer leurs besoins quotidiens en eau. Ils recourent à des solutions alternatives (don gracieux, déplacement plus lointain vers des fontaines encore en fonctionnement, réservoirs d'eau de pluie, puits, toilettes

publiques, vendeurs d'eau) alors que s'accroît leur marginalisation tant sociale que spatiale. À la périphérie, les contrastes sont encore plus forts entre une population agglomérée dans de petits noyaux urbains qui commencent à être raccordés à titre individuel ou collectivement au réseau et une population rurale, jusqu'à présent totalement exclue de cette logique en raison de l'extrême dispersion de l'habitat. Aussi les usagers mobilisent-ils toutes les ressources à leur disposition, qu'elles soient souterraines ou superficielles, temporaires ou pérennes. Néanmoins, la multiplication des points de prélèvement ne les mettent pas à l'abri de la pénurie. Ainsi, les concurrences entre maraîchage irrigué et usage domestique (que l'autorité locale tente d'arbitrer) s'exacerbent en période de sécheresse.

3. La consommation d'eau potable distribuée par le réseau est aussi en progression, mais de façon tout à fait inégale selon les quartiers, les catégories sociales et les usages.

La géographie des consommations correspond à celle des abonnements et constitue un indicateur pertinent de la ségrégation socio-spatiale entre l'agglomération et la périphérie, et au sein de l'agglomération, entre Rabat et Salé et entre les quartiers réglementaires et non réglementaires. La consommation des particuliers est directement liée aux conditions d'accès à cette infrastructure qui irrigue inégalement la ville. Dès lors qu'un ménage peut souscrire un abonnement, sa consommation d'eau augmente en fonction de son niveau de vie. L'eau consommée est identique du point de vue de la qualité quel que soit le quartier desservi. En revanche les quantités, liées au niveau d'équipement et à la capacité financière des usagers, demeurent un facteur discriminant. La dotation moyenne par habitant et par jour s'élève en moyenne à 20 litres en bidonville, contre 100 litres dans le cas de l'habitat économique réglementaire et à plus de 200 litres dans les quartiers résidentiels de très haut standing.

Alors que les bornes-fontaines représentaient en 1992 une consommation de 1 953 822 m³ contre 61 526 337 m³ tous usages confondus sur la *Wilaya* (soit 3 % de la consommation totale), elles sont perçues de façon dévalorisée par l'opinion publique, et bien souvent accusées de tous les maux (saleté, gaspillage...). Par contre, la discrétion est de rigueur en ce qui concerne les consommations administratives. Ces dernières, particulièrement élevées à Rabat⁷, reflètent sa fonction de capitale politique et administrative, mais ne font l'objet d'aucune contestation. Tout se déroule comme si le raccordement collectif des plus pauvres était devenu « la

bête noire » des responsables. À travers leur suppression, c'est une certaine image de la ville que l'on vise : en éradiquant les bornes-fontaines du paysage, on cherche à supprimer le signe du mal développement de la ville. À quel prix et dans quelles conditions cela est-il possible ?

En fait, l'eau potable est devenu un dossier particulièrement délicat dans la gestion urbaine, car il cristallise l'opposition de différentes stratégies.

UNE POLITIQUE DE L'EAU TIRAILLÉE ENTRE IMPÉRATIF ÉCONOMIQUE ET LOGIQUE SOCIALE

1. Des acteurs au jeu contradictoire

L'État⁸, les collectivités locales, les organismes gestionnaires, les usagers et les bailleurs de fonds, en particulier la Banque Mondiale, sont autant d'acteurs que nous avons pu identifier dans les stratégies souvent contradictoires, mises en œuvre dans le domaine de l'eau potable.

En effet, la politique de l'eau semble être en décalage avec celle de l'habitat alors qu'elle devrait lui être concomitante, à défaut de la précéder. Au moment où la Banque Mondiale recommande la généralisation du raccordement individuel, où l'État se dote des outils financiers, technologiques, pour perfectionner le secteur de l'eau, aucune articulation de la politique de l'eau n'est envisagée avec celle de l'habitat. Cette lacune rend plus difficile la gestion urbaine, car le développement du réseau d'eau potable intervient au coup par coup, en fonction du statut réglementaire du quartier à équiper. Si dans les lotissements officiels, il précède la construction et peut être dimensionné en conséquence ; dans les zones non réglementaires, il est installé *a posteriori* au gré des opérations de restructuration, compliquant d'autant l'action de la Régie (RED). Ce service public doit faire face à la demande des usagers, demande qu'il ne peut satisfaire, faute de règlement de la question de l'habitat. Tant que les opérations de régularisation ne sont pas menées, l'action de la RED est paralysée : les branchements individuels ne peuvent être accordés ; et seules quelques bornes-fontaines sont autorisées. C'est donc toute la perspective de la gestion urbaine qui est remise en cause, car elle a été envisagée jusqu'à présent uniquement sous un angle sectoriel.

2. Une tarification du service révélatrice de ces contradictions

La tarification de l'eau, au même titre que les conditions d'accès au réseau ou que les consommations, est un indicateur pertinent du développement chaotique de la ville. Certes, la dimension sociale de la politique

suivie par la Régie l'emporte sur les aspects économiques, mais ses effets sont partiellement annulés. En effet, alors que la RED doit assurer l'accessibilité de ce service public au plus grand nombre et donc prendre en charge le préfinancement des installations, elle n'est pas maîtresse des tarifs qui relèvent des services du Premier ministre. Le prix de l'eau apparaît de plus en plus inadapté à la réalité sociale. Des lors on a vu que si le statut d'occupation des logements et la nature du quartier ne sont pas conformes aux exigences requises par la RED, les usagers doivent s'arranger entre eux pour disposer de l'eau. Lorsqu'un abonnement ne correspond pas à un seul ménage, la consommation globale relevée au compteur peut-être supérieure à 24 m³, limite supérieure depuis 1990 de la première tranche. Mais les consommations *per capita* sont nettement plus faibles en réalité. Le prix appliqué cesse alors d'être « social », passant en 1993 de 1,567 DH/m³ à 4,313 DH/m³ ; il est supérieur à celui du tarif d'achat de l'eau à l'ONEP⁹ fixé au 1er janvier 1993 à 2,6569 DH/m³.

Toutefois, ce n'est pas tant la tarification en elle-même qui est inadaptée à la distribution de l'eau à Rabat que les modifications qui ont profondément affecté la *Wilaya* dans son ensemble depuis les années 1980. Lors de la signature en octobre 1993 d'un accord entre l'État marocain et la Banque Mondiale, celle-ci dans le cadre du 5^{ème} projet Eau Potable, a posé le réajustement des tarifs comme préalable à toute aide de sa part. Cette exigence s'était déjà manifestée lors de précédents accords, préconisant le renforcement des politiques financières en vigueur afin de dégager les marges brutes d'autofinancement nécessaires au développement des régions.

La tarification dans ce secteur se trouve confrontée à trois logiques qui ne peuvent être conciliées que par une série de compromis :

- une logique économique qui conduit à tarifier selon les coûts prévalant dans chaque centre ou chaque zone en fonction des coûts marginaux de développement à long terme ;

- une logique sociale et tutélaire de l'État qui conduit à garantir aux populations ayant des ressources modestes une consommation minimale au prix le plus bas et le plus uniforme sur l'ensemble du territoire ;

- une logique financière qui conduit à assurer l'équilibre financier du secteur pour lui permettre une gestion autonome.

Le système tarifaire mis en place en 1977 et actualisé en 1982 cherchait un équilibre entre ces trois logiques. Dans un contexte de forte inflation et de forte croissance des coûts, le maintien de cet équilibre s'est avéré

difficile au fil des ans. Dans le secteur de la production, les hausses tarifaires sur la période 1982-1988 ont été fortes et supérieures à celles du coût de la vie. Ces hausses ont permis à l'ONEP qui assurait plus de 70 % de la production nationale, de se rapprocher de l'équilibre financier, sans toutefois satisfaire entièrement aux engagements d'auto-financement ou de couverture du service de la dette exigés par les bailleurs de fonds internationaux.

Pour le secteur de la distribution (vente au consommateur), les faibles hausses accordées à la première tranche (entre 5,7 % et 7,2 % par an) et à la deuxième tranche (entre 6,8 % et 7,8 % par an), le glissement de la structure des consommations vers les tranches à bas tarifs et la non-indexation des redevances fixes ont conduit à des évolutions des prix moyens inférieures à celles du coût de la vie. Parallèlement, les coûts d'approvisionnement ont augmenté plus rapidement que l'inflation, y compris sous l'effet de la surtaxe de 7 cm/m³ reversée aux centres des provinces sahariennes. Aussi leurs marges se sont-elles sensiblement réduites et leurs déficits d'exploitation sensiblement accrus. La conséquence est double :

- une insuffisance des budgets de fonctionnement et d'investissement conduisant à une stagnation, voire à une réduction, des rendements commerciaux de distribution ;

- la nécessité d'un recours plus important aux contributions des abonnés (taxe de premier établissement) pour le financement des investissements. Néanmoins au niveau de la vente au consommateur, les objectifs sociaux ont pesé plus lourd dans le compromis tarifaire aux dépens de la logique économique et financière. De fait, les lotisseurs et les futurs abonnés se sont trouvés amenés à supporter une partie des déficits d'exploitation entraînés par les prix insuffisants payés par les abonnés actuels, par le biais de taxes de premier établissement élevées. Dans le même temps et en raison des conditions d'accès au réseau, les ménages à revenus modestes n'ont pu bénéficier d'une politique sociale qui, en fin de compte, subventionne les ménages à revenus intermédiaires.

Les exigences d'ajustement tarifaire réitérées par la Banque Mondiale, lors de la signature du Vème projet, ont été prises en considération. Depuis le 1er janvier 1993, une augmentation conséquente est appliquée à la production (+26,1 %) et à l'ensemble des types de consommations (+24,1 % par tranche). Or, cette politique de vérité des prix, compréhensible dans une perspective économique et financière, ne peut que susciter nombre d'interrogations en l'absence de modifications sensibles des conditions d'accès au réseau : comment les ménages aux revenus modestes font-ils face à de telles hausses, alors qu'ils acquittent

déjà leur facture en deuxième tranche ? Quelle peut être l'attitude des collectivités locales face au rôle toujours plus important des bornes-fontaines, alors que leur capacité de financement ne progresse pas ? N'est-ce pas prendre le risque de voir s'accroître les impayés, remettant en cause l'équilibre financier de l'organisme distributeur ; ou, au contraire, d'accélérer la fermeture des bornes-fontaines, aggravant la situation sanitaire déjà déplorable des ménages les plus démunis ?

À travers la question des tarifs, est reposée celle du rôle de l'État et des choix de société que l'on pourrait schématiquement présenter de la façon suivante : d'un côté, une logique libérale et capitaliste où les lois du marché règlent les relations au sein de la société avec un minimum d'intervention de l'État, d'un autre côté, des impératifs sociaux qui poussent l'État à jouer un rôle dans la réduction des inégalités. Avec le Plan d'ajustement structurel lancé au début des années 1980, le Maroc aurait été « le bon élève » du Fonds Monétaire International. Si l'application de ce plan a permis d'améliorer les performances économiques du pays, ce fut au prix de l'abandon de certains secteurs, comme l'Enseignement ou la Santé. On a vu ainsi se développer un système dual, reposant non plus uniquement sur le diptyque *tradition - modernité* si souvent évoqué, mais sur celui de *richesse - pauvreté*. Quand l'État se désengage des secteurs sociaux, le secteur privé dont les conditions d'accès sont le niveau de revenus prend alors le relais. Ce véritable enjeu de société au Maroc, se pose dès le milieu de la décennie 1990. Le secteur de l'eau n'échappe pas à ces tentations de privatisation, pourtant démentie par le Directeur général de la Régie, en 1993. Ce processus est concrétisé à la fin de la décennie par la délégation de ce service public local à un consortium luso-espagnol. Comment un tel changement a-t-il pu s'opérer dans l'agglomération de Rabat-Salé, alors que la RED était loin de connaître une situation catastrophique, comparativement à celle observée par exemple à Casablanca ?

L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE, UN ENJEU DANS LA DÉLÉGATION DES SERVICES D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ AU SECTEUR PRIVÉ

Contrairement à l'eau potable et à l'électricité, le service d'assainissement, n'avait jamais été délégué à une société privée ou publique jusqu'en 1998. Auparavant, sa gestion était donc assurée directement par chacune des 21 collectivités locales¹⁰ constituant l'agglomération de Rabat-Salé et sa périphérie.

1. Limites et incohérences du réseau d'assainissement.

Sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, seules les municipalités de Rabat, de Salé et de Temara pour partie, disposent d'un réseau d'assainissement collectif, structuré, totalisant un linéaire de 1 045 km dont 191 km constituent l'ossature principale et 853 km, le réseau tertiaire pour une superficie tributaire totale de l'ordre de 5 000 hectares. Le système d'assainissement est unitaire, c'est-à-dire que les eaux usées et les eaux pluviales sont évacuées par la même canalisation. La topographie générale est régulièrement inclinée vers la côte, jalonnée de crêtes et de sillons inter-dunaires qui constituent à eux seuls autant de points favorables à la stagnation des eaux pluviales. Les autres centres de l'aire d'étude (Skhirat, Bouknadel, Aïn el Aouda, Al Arjat) sont desservis par un assainissement individuel, c'est-à-dire des fosses septiques, trop souvent rudimentaires et non conformes aux règles d'hygiène. Localement, des expériences « pilotes » ont pu être menées. Le centre d'Aïn el Aouda dispose d'un embryon de réseau unitaire totalisant quelques kilomètres, tandis que quelques quartiers à Rabat et à Salé ont tenté l'expérience du système séparatif. Les eaux usées collectées sont rejetées sans traitement dans le milieu récepteur le plus proche, soit l'Océan Atlantique, soit l'oued Bou Regreg, voire dans certains cas en pleine nature. En effet, l'agglomération de Rabat-Salé ne dispose pas de station d'épuration.

Dans ces conditions, les infrastructures en matière d'assainissement se révélaient insuffisantes pour satisfaire les besoins de l'ensemble de la population. Or, en raison de la configuration même de ces collectivités locales du point de vue de leur statut-urbain ou rural -, de leur disponibilité financière et de leur composition sociologique, il leur était difficile de trouver un terrain d'entente commun. D'où une déficience générale des infrastructures existantes et une gestion pour le moins défailante. Celle-ci est moins à mettre sur le compte d'une incapacité intrinsèque des collectivités locales à assurer une telle gestion que sur les effets de la démultiplication de leur nombre à partir de 1992 : la réforme du découpage administratif aurait ainsi provoqué une gestion fragmentée de la Ville. La question du mode de financement et, en particulier, de la définition de la quote-part de chacune d'entre elles s'est révélée particulièrement cruciale. Leur inégale capacité financière, en raison du faible recouvrement de la taxe d'édilité (dont une partie devait normalement servir à l'assainissement liquide), et l'absence d'une vision globale de la ville, bloque tout règlement de la question. De plus, aucune d'entre elles n'était disposée à renoncer à ce qu'elle considérait comme une de ses prérogatives

en matière d'intervention dans le champ local ; chacune voulant en conserver la maîtrise pour sa propre circonscription, indépendamment de ses voisines. Pourtant l'état physique du réseau d'assainissement, alors que les effets de la croissance démographique posaient de plus en plus de problèmes pour la préservation même de la ressource (pollution des points de prélèvements de la Régie, salinisation de la nappe phréatique en raison de prélèvements excessifs le long du littoral...), imposait la mise en œuvre d'une politique cohérente à l'échelle de l'agglomération et de sa périphérie, en accord avec les représentants des collectivités locales, en charge du dossier.

C'est donc dans ce contexte à la fois d'urgence environnementale (préservation d'une ressource de plus en plus rare) et de blocage institutionnel (champ d'action limité à la circonscription de la collectivité locale) que l'organisme distributeur d'eau potable et d'électricité alors qu'il n'avait pas la gestion de l'assainissement liquide entreprit la préparation d'un plan directeur d'assainissement pour l'ensemble de l'agglomération de Rabat-Salé et sa périphérie. Exposé devant les responsables de la RED, des collectivités locales et du ministère de l'Agriculture durant le premier trimestre 1994, le projet suscita de nombreuses réserves de la part des élus locaux, quant à son coût, et de la part de l'Agriculture, sur les conditions de la réutilisation des eaux usées.

Le projet proposé était ambitieux, mais devait s'accompagner d'une réforme en profondeur du fonctionnement des collectivités locales en vue de prendre en compte les besoins de toute la population. Il s'agissait en particulier de revoir les conditions mêmes de cette gestion relevant d'après la Charte communale de 1976 de la seule compétence des collectivités, donc du pouvoir local. Comment faut-il comprendre ce soudain intérêt de la RED pour l'assainissement liquide ? Certes, la pollution de points de prélèvements risquait à l'avenir de devenir préoccupante. Mais elle ne remettait pas fondamentalement en cause les conditions de son approvisionnement, puisqu'elle achetait une grande partie de son eau auprès de l'ONEP. En fait, cet intérêt dépasse la préoccupation de préserver l'environnement ou d'assurer un mieux-être pour la population. Il rend compte des subtiles relations entre pouvoir central et pouvoir local.

2. Le devenir de la gestion du service : une partie de bras de fer entre pouvoir de tutelle et élus locaux.

Le pouvoir central, incarné dans ce cas par la Direction des Régies et Services concédés, était, soucieux d'obtenir de la part des bailleurs de fonds internationaux¹¹ les financements nécessaires à toute

modernisation du secteur. Il cherchait par le biais de son droit de tutelle à imposer des solutions nouvelles. Il demanda donc à la Régie, instrument local de son action, de préparer ce schéma directeur, en attendant d'obtenir l'aval des collectivités locales pour une éventuelle délégation de ce service public local à la Régie. C'est sous la pression de la Banque Mondiale¹² – principal bailleur de fonds – que le ministère de l'Intérieur entreprend donc d'aborder cette question de l'assainissement liquide : le transfert de la gestion du secteur de l'assainissement liquide aux régies ou à l'ONEP étant une des conditions du déblocage de fonds nécessaires à sa modernisation.

Pourtant, cette clause ne semble pas à avoir été évoquée ouvertement dès cette époque, au moins au sein de l'agglomération de Rabat-Salé, *a priori* exclue du projet. Il s'agissait plutôt pour l'autorité de tutelle d'apprécier de manière indirecte la capacité de réaction des élus locaux alors majoritairement dans l'opposition. En effet, pour le pouvoir local, il n'était pas question de renoncer à la gestion directe de l'assainissement liquide au profit de la Régie ; mais bien de réfléchir à de nouvelles formules de délégation de ce seul service. Celui-ci, au-delà de la dimension environnementale, était alors perçu comme un des lieux de l'expression du pouvoir local. Il était aussi le moyen d'exprimer une opposition plus politique, en relayant à l'échelle locale les prises de position des partis politiques nationaux, alors exclus de l'action gouvernementale.

Le règlement de ce dossier demeura en suspens. Il fallut attendre la délégation des trois services de Casablanca (eau potable, électricité, et assainissement liquide) à la Lyonnaise des Eaux, en 1997, pour qu'une forte impulsion soit donnée en ce sens dans la *Wilaya* de Rabat-Salé. Compte tenu, en la matière, du poids de l'histoire¹³, il n'était pas question d'accorder ce nouveau contrat à la Lyonnaise qui aurait pu apparaître à nouveau en situation de monopole. Il fallait donc envisager d'autres propositions. Ainsi, dès juillet 1996, le ministère de l'Intérieur réceptionne une proposition d'un groupe luso-espagnol composé des sociétés espagnoles URBASER et portugaises Pleiade et EDP Electricidade de Portugal. Leur dossier comportait une offre de gestion de service public pour l'eau potable, l'électricité et l'assainissement liquide. Pour ce consortium, il n'était pas question de dissocier l'assainissement liquide des deux autres secteurs. S'appuyant sur le constat d'une situation viable et saine du secteur de l'eau et de l'électricité, il s'agissait de pouvoir, avec un capital de départ relativement modeste, dégager rapidement des bénéfices, notamment en envisageant l'instauration d'une taxe d'assainissement proportionnelle au volume d'eau

consommé, pour tous les abonnés, quelle que soit la situation réelle de l'assainissement liquide dans leurs quartiers.

En mars 1997, neuf mois après le dépôt du dossier, les communes urbaines de la *Wilaya* de Rabat-Salé furent saisies officiellement. Les élus furent favorables au principe de la concession, en particulier pour l'assainissement liquide où tout était à faire, mais pas à n'importe quel prix. Trois mois plus tard, un comité *ad-hoc* tripartite¹⁴ fut chargé d'étudier l'offre du consortium ibérique. Pendant presque un an, une difficile négociation révèle des clivages au sein de la classe politique locale. D'une part, les élus modérés et conservateurs considèrent, à l'instar du président de la Communauté urbaine de Rabat, lui-même directeur général des Collectivités locales, que le dossier était techniquement prêt. D'autre part, les élus USFP¹⁵ (alors dans l'opposition) ainsi que les milieux d'affaires représentés par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) ne remettaient pas en cause le principe de la concession, mais contestaient la procédure de gré à gré, et rappelaient la nécessité de la mise en concurrence, de la transparence et de la possibilité de « concourir » pour les entreprises nationales. Ils engagèrent une véritable bataille de procédure afin de retarder la signature du contrat de gestion déléguée, et obtenir mieux et moins cher, forts de l'expérience de Casablanca. Alors qu'en mars 1998 était constitué le premier gouvernement d'alternance à majorité USFP, les élus locaux de cette tendance politique sont « invités » par leur centrale à aider le nouveau gouvernement dans son action, notamment par le renforcement des liens avec les gouvernements espagnols et portugais.

La signature du contrat de concession exclusive pour l'eau, l'électricité et l'assainissement liquide, interviennent en mai 1998 en présence du ministre de l'Intérieur et du ministre des Finances, lient dorénavant l'agglomération de Rabat-Salé et sa périphérie et le consortium luso-espagnol, pour 30 ans.

En conclusion, on peut dire que l'adoption d'un modèle réseau d'eau potable implique d'avoir une vision d'ensemble de l'espace dans lequel ce réseau s'inscrit. Il présuppose une définition de la Ville commune à tous. Or, au Maroc, la ville des usagers n'est pas celle des responsables. Pour ces derniers, elle se résume à la « ville légale », c'est-à-dire celle pour laquelle existent déjà des installations, même imparfaitement fonctionnelles. La question de l'eau potable est envisagée d'un point de vue purement technique, sans tenir compte de la ville dans sa dimension réelle, fonctionnelle et humaine. Les différentes stratégies individuelles ou collectives mises

en place par la population pour avoir accès à l'eau potable sont un indicateur pertinent des mutations en cours de la société urbaine. Dans leurs pratiques comme dans leur perception de la ville, les habitants montrent combien le réseau d'eau potable et son corollaire, le branchement individuel, sont intégrés dans les mentalités, au point d'être banalisés, et synonymes de la citoyenneté, alors que les équipements hydrauliques collectifs apparaissent implicitement comme la survivance d'un temps révolu, et de la pauvreté.

Ce fait de société est important, car il permet aux organismes en charge de l'alimentation en eau potable d'accélérer le processus. Or, la généralisation effective du réseau se heurte aussi à la question de la ressource. Cette logique a généré une course en avant pour mobiliser davantage d'eau, afin de satisfaire les besoins de consommateurs toujours plus nombreux. Dans le même temps, la sollicitation accrue des ressources (superficielles ou souterraines) et leur raréfaction contribuent à repenser la gestion des eaux usées. Au-delà de son aspect environnemental et du contexte dans lequel elle s'inscrit, (imputé en partie à la « mondialisation ») cette question permet de mesurer la complexité des relations entre un pouvoir central, (la direction des Régies et Services Concédés) au moment où celui-ci affirme une volonté de désengagement et un pouvoir local (les élus des collectivités locales), en attente d'une décentralisation effective.

NOTES

¹ Ces dernières enquêtes ont été menées de 1989 à 1994 dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat d'Université (Poitiers), soutenue en novembre 1996. Elles ont été prolongées par notre participation à trois programmes de recherche : celui du SEDET conduit par Chantal Chanson-Jabeur, relatif aux « services publics au Maghreb et au Machrek et leurs dynamiques » (mai 1999), celui impulsé par A. Abouhani au sein du Centre Jacques Berque (Rabat) en association avec URBAMA (Tours) et l'INAU (Rabat) portant sur « Acteurs et enjeux de la gestion urbaine » (juillet 1999) et celui de Françoise Navez-Bouchanine (URBAMA) dans le cadre du programme « Fragmentation et contre-fragmentation » (juillet 1999).

² Conduite d'adduction : conduite de grande dimension qui amène l'eau du point de production jusqu'aux lieux de consommation.

³ Conduite de distribution : conduite qui, à partir des conduites d'adduction, assure la distribution de l'eau sur les lieux de consommation.

⁴ B. Allain-ElMansouri (2000) : « La distribution d'eau potable à Rabat-Salé (Maroc) : Fontaine ou branchement individuel », *Cahiers d'URBAMA*, (Tours).

⁵ Seuls les immeubles sont autorisés à obtenir une nourrice, c'est-à-dire un branchement permettant d'avoir plusieurs compteurs.

⁶ Zellige : mosaïque de couleurs.

⁷ La consommation des administrations s'élevait en 1992 à 19 858 695 m³ soit 32.3 % de la consommation totale à l'échelle de la Wilaya. La ville de Rabat à elle seule consommait à la même date 13 824 149 soit 69.6 % du total des consommations administratives de la Wilaya.

⁸ L'État exerce un pouvoir de tutelle sur les organismes distributeurs d'eau potable et d'électricité à travers la Direction des Régies et Services Concédés (DRSC).

⁹ ONEP : Office National de l'Eau Potable.

¹⁰ Pour faciliter la gestion de l'assainissement liquide mais aussi de la voirie, des espaces verts, etc. certaines municipalités ont pu se regrouper en Communauté urbaine comme dans le cas de la ville de Rabat qui regroupe les communes de Hassan, Yacoub el Mansour, Youssoufia, Hay Riad-Agdal et Touarga.

¹¹ Voir la note relative au projet ID MAPA5503, 1994-1995, concernant villes de Casablanca, Fès et Marrakech :

a) *The bank, government and donors (in particular CFD, EU, KfW, EIB and USAID) agreed that each city and town needs to comply with the following eligibility criteria, to be included in the nation-wide sewerage investment program, irrespective of the funding source :*

b) *existence of a thorough sewerage feasibility study and master plan giving full justification of the recommended investment ;*

c) *existence of an adequate environmental impact analysis of the proposed sewerage work ;*

d) *satisfactory institutional set-up by transferring the sewerage responsibility from the municipality to an autonomous entity or the régie and ONEP for those towns where water is distributed by the latter, existence of audit report... ; for each régie, existence of a satisfactory « protocole d'accord ».*

¹² Par ce choix, la Banque Mondiale n'hésitait pas à remettre en question son attachement à la mise en œuvre d'une décentralisation, processus qu'elle soutenait par ailleurs auprès des autorités marocaines, en particulier du ministère de l'Intérieur.

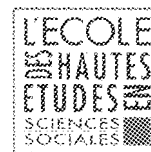
¹³ La Lyonnaise des Eaux par le biais de sa filiale la SMD eut le monopole exclusif de la distribution d'eau potable dans les grandes villes marocaines de 1914 à 1964.

¹⁴ Présidé par le Président du Conseil préfectoral, il est composé des présidents des communes urbaines et des conseils préfectoraux des trois préfectures de Rabat, Salé et Skhirat, des représentants du ministère de la tutelle - le ministère de l'Intérieur avec la direction des Régies et Services concédés et la Direction des collectivités locales -, des représentants des départements ministériels, de l'ONE, de l'ONEP, de la RED, et du consortium luso-espagnol.

¹⁵ USFP : Union Socialiste des Forces Populaires.



USAGES ET MÉTISSAGES LINGUISTIQUES DANS L'HISTOIRE DU MAGHREB



Programme de recherche EHESS - IRMC

Cette livraison de *Correspondances* présente une vue élargie du programme de recherche « *Usages et métissage linguistiques dans l'histoire du Maghreb* » initié dans le cadre d'une convention scientifique EHESS/IRMC.

Après un panorama général des objectifs du programme et des principales réunions qui l'ont jalonné, la synthèse du cours inaugural de Taïeb BACCOUCHE à l'Institut Supérieur des Langues apporte le point de vue d'un linguistique qui dirige, avec la collaboration de Salah MEJRI, un Atlas linguistique de Tunisie dont on attend les premiers résultats publiés.

Un calendrier de l'ensemble des manifestations tenue ou à tenir au Maghreb et en France en 2000-2001 clôt ce dossier de présentation d'un pôle de recherche que nous espérons voir se développer à l'IRMC.

Dans le cadre d'une convention scientifique EHESS/IRMC, a été entrepris un programme de recherche franco-maghrébin intitulé : *Usages et métiassages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*.

Ce projet d'enquête collective part d'un double constat : le faible intérêt que les historiens accordent à la langue - problème aussi douloureux que fondamental au Maghreb - et l'absence d'une tradition de travail entre historiens et linguistes. En rassemblant les uns et les autres, cette enquête voudrait élargir la réflexion autour des phénomènes linguistiques en la dotant d'une perspective historique et par un dialogue interdisciplinaire plus soutenu.

Coordonné par Jocelyne DAKHLIA (EHESS, Paris), ce programme mobilise de nombreux chercheurs européens et maghrébins autour de trois axes principaux :

- approfondir la connaissance des situations linguistiques au cours des différentes périodes de l'histoire du Maghreb ;
- inscrire le contact de langues dans le cadre plus général de situations d'échanges interculturels ;
- établir des points de dialogue (par exemple autour de la notion d'emprunt) entre historiens et linguistes.

Parallèlement, un état des lieux des travaux existants ou en cours sur la question des langues au Maghreb établi par chacune des équipes marocaine (coordonnée

par Houcine EL MOUJAHID, Faculté des Lettres, Rabat), algérienne (coordonnée par Hadj MILIANI, CRASC, Oran) et tunisienne (coordonnée par Kmar BENDANA) permettra de pointer les disparités entre les terrains et les périodes et de cibler quelques points d'approche transversaux.

Deux réunions scientifiques se sont tenues à Tunis. La première, organisée le **8 février 2000 à l'IRMC**, a rassemblé les chercheurs pour discuter des orientations générales du projet et des modalités de fonctionnement des différentes équipes. Un argumentaire du programme a pu ainsi être établi pour servir de fil directeur aux travaux des uns et des autres. Par souci d'articuler cette enquête pluridisciplinaire autour de l'état de la recherche et d'ouvrages pertinents sur la question des langues, les participants ont choisi d'y consacrer les séances de travail suivantes.

La journée d'études tenue à Tunis le **29 avril 2000** a tourné autour de la discussion de deux ouvrages. Abdallah BOUNFOUR, auteur du *Nœud de la langue. Langue, littérature et société au Maghreb*, (Aix-en-Provence, Edisud, 1994) est venu présenter ce recueil d'articles militants et savants sur la langue berbère et ses rapports avec le passé et le présent de la langue arabe, parlée et écrite ; le rôle de l'État, central pour l'étude du problème linguistique, a été mis en évidence pour diverses périodes de l'histoire du Maghreb. L'ouvrage de Serge GRUZINSKI, *La pensée métisse* (Paris, Fayard, 1999) a fait également l'objet d'une lecture commentée. À partir de l'exemple mexicain développé par l'auteur, la discussion a pu être transposée à l'histoire maghrébine où la notion de métissage, peu présente, est exclusivement liée à la violence coloniale. Ce processus qui dépasse la réaction du dominé (avec ou sans résistance) se retrouve par exemple dans le cas des *kouloughlis*, longuement évoqué et effectivement porteur de pistes renouvelant la réflexion sur l'interculturalité de certains groupes sociaux.

Une troisième réunion s'est tenue à Tunis le 26 octobre 2000 autour du projet d'*Atlas linguistique de Tunisie* coordonné par Taïeb BACCOUCHE.

Le programme de recherche doit déboucher sur un séminaire général qui se tiendra les 16 et 17 juin 2000 à Tunis et qui constituera la base d'une publication.

ETUDES LINGUISTIQUES ET DÉVELOPPEMENT

Taïeb BACCOUCHE

Professeur à l'Institut Supérieur des Langues de Tunis (ISLT-Université de Carthage - 7 novembre), Taïeb BACCOUCHE nous présente ici une synthèse du cours inaugural de l'année universitaire 1999-2000 donné en arabe à l'ISLT.

Le concept de développement était principalement lié à l'économique, puis au social. Mais son acception s'est élargie à notre époque jusqu'à acquérir une dimension intégrale, quantifiable par des indices spécifiques ; il est donc légitime de l'appliquer aux études linguistiques pour saisir leur impact sur le développement.

Quels sont d'abord les facteurs qui favorisent l'apparition puis le développement des études linguistiques ? Il est évident qu'il ne pourrait y en avoir dans une société à culture orale. L'usage de l'écriture est donc un élément déterminant ; cette condition nécessaire n'est cependant pas suffisante. En effet, les Arabes connaissent avec l'Islam l'écriture empruntée aux Nabatéens, mais son usage était fort restreint. Elle ne s'est développée qu'avec l'avènement de l'Islam pour des raisons bien connues. Ainsi le besoin d'apprendre l'arabe pour les nouveaux convertis, ajouté à la pluralité des dialectes, a-t-il créé le besoin de codifier une langue standard.

Mais alors quelle langue étudier ? Le dialecte de la tribu Quraych bénéficiant de la révélation coranique du prophète Mohamed, semble avoir été le creuset de la nouvelle *koiné* qui devint en peu de siècles la plus importante langue de culture au Moyen Âge.

Cette promotion de l'arabe classique au statut de langue officielle et de culture à dimension universelle, n'est pas un fait unique dans l'histoire : le *sanskrit*, le grec, le latin, les langues européennes modernes, ont

connu, à des degrés divers, un destin similaire. Mais l'originalité de l'arabe réside notamment dans sa renaissance, dès le XIX^e siècle, sous la forme d'un arabe standard moderne, après plusieurs siècles de stagnation et de léthargie.

Les linguistes arabes anciens ont entrepris de parcourir la péninsule arabique pour recueillir les faits de langues auprès des tribus ayant un « bon usage » pour disposer d'un corpus représentatif et suffisamment abondant pour la description et la codification de l'arabe et pour la confection des dictionnaires. C'est quasiment la même démarche que nous observons chez les encyclopédistes du XVIII^e siècle en France, lorsqu'ils ont entrepris de consigner le vocabulaire des métiers.

Il est indéniable qu'une telle démarche a un impact direct non seulement sur le développement de la langue, mais également sur le développement du savoir qui est à la base du développement intégral.

Cette activité linguistique a été enrichie dans une large mesure par une activité de traduction vers l'arabe à partir du syriaque et du persan puis surtout du grec. La traduction a atteint son apogée avec le développement de la grande bibliothèque Beït al-Hikma « maison de la sagesse » sous le calife abbasside Mamoun dès le IX^e siècle.

La Renaissance européenne a suivi le même processus en traduisant de l'arabe et du grec ce dont elle avait besoin pour se consolider et se développer.

Quand on observe les efforts de renaissance arabe à l'époque moderne, notamment dès le XIX^e siècle, nous remarquons là encore que la traduction a joué un rôle très important sans pour autant assurer le développement escompté, comme ce fut le cas dans le passé. Il est donc légitime de se poser la question : pourquoi ce qui était possible dans le passé ne l'est plus à présent ?

Deux raisons essentielles nous semblent être à l'origine de ce paradoxe apparent :

D'une part, le savoir traduit par les Arabes puis par les Européens était, dans les deux cas, un savoir clos qui a cessé de se renouveler et de se développer. Il était donc possible d'en assurer le transfert, de l'assimiler puis de le dépasser.

À l'époque moderne, les Arabes ont entrepris de traduire un savoir occidental en extension rapide. Le rythme de son développement était nettement supérieur à celui de son transfert.

D'autre part, à la même époque, les Arabes subirent la colonisation, notamment anglaise et française. L'usage officiel de la langue du colonisateur relégua la langue arabe au second plan et brisa le rythme du mouvement de traduction dont l'utilité et la nécessité n'étaient plus évidentes.

Cette nouvelle situation est à l'origine de la vive polémique qui opposa au XX^e siècle les défenseurs du littéral et les partisans du dialectal qui, bilingues ou unilingues de français, pensaient que les dialectes arabes modernes pouvaient avoir le même parcours que les dialectes européens, affranchis du latin et accédant au statut de langues nationales. Les arguments avancés par ces deux partis posaient plus de faux problèmes que de vrais avec quelquefois des arguments scientifiquement peu fondés.

La relation entre le dialectal et le littéral a besoin d'être perçue aujourd'hui dans leur complémentarité et non dans leur antinomie. En d'autres termes, bien qu'ils constituent typologiquement deux langues apparentées mais structurellement différentes, on pourrait les considérer comme deux registres d'une même langue.

À ce titre, ils ont besoin d'être étudiés dans cette optique, car jusqu'ici la dialectologie était mal vue, incomprise et souvent idéologiquement et politiquement chargée. Nous pensons donc que pour que les études linguistiques jouent pleinement leur rôle de vecteur de développement culturel et scientifique, aucun registre ne doit être ignoré ou relégué à un niveau subalterne, car cela révélerait une vision figée qui ne prend pas en considération les facteurs d'interaction et d'évolution. C'est, à notre avis, ce qui explique, d'un côté, l'absence totale en arabe d'un dictionnaire historique, et d'un autre côté, l'insuffisance manifeste des études dialectologiques.

Certes, la tradition nous a légué des corpus dialectaux d'une valeur indéniable qui nous permettent de suivre approximativement le cheminement de l'arabe classique dans son interaction avec les parlers locaux et les langues étrangères. Mais le point de vue en était toujours normatif et puriste. À cela s'est greffé

actuellement l'amalgame entre dialectologie d'un côté, et, de l'autre, colonialisme, orientalisme et appels en faveur du dialectal au détriment du littéral. Il est donc nécessaire aujourd'hui de lever toute équivoque, de dépasser les complexes et de faire la part des choses en démêlant approche scientifique et position idéologique.

Pour ce faire, je prendrai l'exemple des travaux relatifs à l'*Atlas linguistique de Tunisie*.

La première génération de linguistes tunisiens, représentée par feu Salah GARMADI, avait caressé l'espoir de réaliser un Atlas linguistique tunisien au sein de la section linguistique du CERES au milieu des années Soixante. Il a fallu attendre la création, en 1989 de l'Association tunisienne de linguistique (ATL) pour que son dernier congrès (1996) décide de passer à l'action.

Un concours de circonstances favorables a permis de lancer le projet fin 1997, précisément dans le cadre du même CERES passé de la tutelle du ministère de l'Enseignement à celle du secrétariat d'État à la Recherche scientifique et à la Technologie (SERST) rattaché au Premier ministre. C'est grâce à leur soutien et à une équipe bien formée que le projet devint prometteur. La première étape (1997-2000) est réalisée avec trois milles heures d'enregistrement et deux volumes en cours de publication.

Grâce à cet acquis, on peut entreprendre beaucoup plus aisément la description du dialectal qui permettrait d'atteindre des objectifs stratégiques ayant des liens indéniables avec le développement. C'est d'abord une réalisation scientifique consignante des faits linguistiques qui risquent, avec le temps, de changer ou de disparaître et qu'il ne serait plus possible ou aisé de reconstituer. Chaque étape étant un chaînon à conserver pour reconstituer l'ensemble de la chaîne et pour envisager les perspectives d'avenir avec l'assurance d'un savoir ancré dans le réel.

Un tel travail contribue à clarifier les contours de l'identité tunisienne. On oublie souvent que l'enfant tunisien découvre le monde à travers son parler qui conditionne sa vision du monde. Ignorer ce parler, c'est porter atteinte au lien naturel très fort qui relie l'homme à sa langue maternelle et, par voie de conséquence, porter atteinte à sa personnalité.

Le matériau recueilli est exploitable non seulement par les linguistes mais également par les pédagogues, les spécialistes des sciences naturelles, de géographie humaine, d'agronomie, de sociologie, d'ethnologie, de l'artisanat, de l'industrie, etc.

Il permet ainsi de conserver et de valoriser le patrimoine national, de servir de moyen de formation sur le terrain de jeunes chercheurs qui découvriront

ainsi des espaces et des domaines de recherches variés et quelquefois insoupçonnés, leur permettant de contribuer au développement de leur pays par le biais de la recherche scientifique et à la réhabilitation du patrimoine national.

Je voudrais illustrer ceci par un exemple concret tiré d'observations faites à propos d'un travail de recherche ornithologique que nous avons entrepris ces dernières années. Sur les 350 espèces d'oiseaux que connaît la Tunisie, les gens ne connaissent et ne distinguent que très peu d'espèces même parmi celles qui vivent parmi nous. Le lien du Tunisien avec ce patrimoine naturel est vague ; or, on ne connaît que ce qu'on nomme avec précision. Ceci nous a amené à élaborer une méthodologie de dénomination ornithologique scientifique permettant de couvrir les 700 espèces connues dans la région arabe.

Ce qui s'applique à l'ornithologie, pourrait s'appliquer également à la faune, à la flore, aux produits de la mer, etc. Il est donc très important de combler les lacunes des enfants, des jeunes et des moins jeunes dans tous ces domaines.

En ce sens l'*Atlas linguistique de Tunisie* (L.A.L.T.) est un moyen idéal qui contribue à fournir le matériau nécessaire.

De telles études sont appelées aujourd'hui à tirer profit de la technologie informatique qui développe des logiciels appropriés, des banques de données accessibles aux linguistes comme à tous les spécialistes des autres disciplines scientifiques. Elles sont également au service du tourisme et des médias.

Les cartes linguistiques qui peuvent être élaborées grâce à ces techniques, ne sont qu'un aspect de ce que l'on appelle aujourd'hui les industries de la langue.

Vous retrouvez sur le site de l'IRMC l'actualité de ce programme ainsi que les comptes rendus des réunions de Tunis :

- Première réunion du 8 février 2000.
- Réunion du 29 avril 2000, autour des ouvrages de Abdellah BOUNFOUR, *Le noeud de la langue*, et de Serge GRUZINSKI, *La pensée métisse*.
- 26 octobre 2000, présentation de l'Atlas linguistique de Tunisie par M. Taïeb BACCOUCHE et M. Salah MEJRI.

<http://www.irmcmaghreb.org/langues/>

MANIFESTATIONS DU PROGRAMME

8 février 2000 Tunis - IRMC

Première rencontre

29 avril 2000 Tunis - IRMC

Réunion autour des ouvrages de Abdellah BOUNFOUR, *Le noeud de la langue*, et de Serge GRUZINSKI, *La pensée métisse*.

22 septembre 2000 Rabat - Fès

Réunion de lancement du groupe Maroc, à la Faculté des Lettres et des sciences humaines de Rabat.

26 octobre 2000 Tunis - IRMC

Réunion du groupe Tunisie à l'IRMC.
Présentation de l'Atlas linguistique de Tunisie par M. Taïeb BACCOUCHE et M. Salah MEJRI (programme de recherche SERS - CERES).

26 octobre 2000 Oran - CRIDSSH

Réunion du groupe Algérie au CRIDSSH d'Oran.
Présentation des ouvrages de : Rabah SBAA - Politique linguistique et arabisation en Algérie, 1996 ; Mohamed LAKHDAR MAOUGAL. *Langues et langages entre tradition et modernité*, 2000 ; et Khaoula TALEB IBRAHIMI, *Les Algériens et leur langue*, 1998.

28 novembre 2000 Paris - EHESS

Exposé de Mr Hadj MILIANI (Université de Mostaganem) : « Le 'francarabe' : les pratiques d'alternance codique dans la chanson algérienne depuis le début du XX^e siècle », dans le cadre du séminaire organisée par Jocelyne DAKHLIA.

9 janvier 2001 Paris - EHESS

Rencontre et discussion sur le thème : « Concepts et mots d'ordre : quand les historiens et les linguistes se rencontrent-ils ? ».

27 février 2001 Paris - EHESS

Journée d'études « Langues et histoire dans les îles du centre de la Méditerranée : Malte, Sicile, Baléares... » avec la participation de H. BRESC, A. NEF, N. PLANAS, D. PUCCIO.

6 mars 2001 Paris - EHESS

Exposé de Mr Jorge AGUADE (Université de Cadix) : « La rhoromanie. Contacts de langues en milieu beur », séminaire de Jocelyne DAKHLIA

13 mars 2001 Paris - EHESS

Présentation/discussion de deux ouvrages : de J. AGUADE, P. CRESSIER et A. VICENTE (*dir*), *Peuplement et arabisation au Maghreb occidental*. Dialectologie et histoire, Madrid-Saragosse ; et de M. DOSS, C. MILLER, « Décrypter les langues en Égypte. I Des origines à l'aube du XX^e siècle. II Le XX^e siècle », *Égypte Monde Arabe*, n°27-28, 3^e-4^e trim. 1996.

20 mars 2001 Paris - EHESS

Exposé de Mr Houcine JAÏDI (Université de Tunis) : « Succession et superposition des langues dans le Maghreb ancien. Historiographie et état de la question ».

22 mai 2001 Paris : Exposé de Mme Nora LAFI (université de Tours) : « la langue franque dans la Régence de Tripoli ».

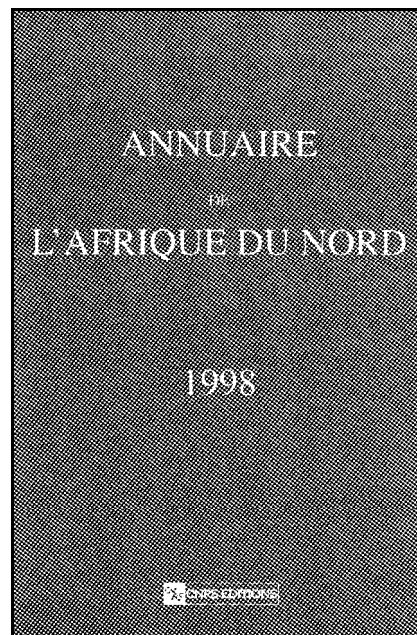
16-17 juin 2001 Tunis - IRMC

Séminaire final du programme.

Annuaire de l'Afrique du Nord

Paris, CNRS Editions, XXXVII, 1998, 647 p.

La livraison 1998 de l'Annuaire de l'Afrique du Nord s'ouvre sur un hommage à la mémoire d'Abdelmalek Sayad (Pierre Bourdieu, Ali Mekki) qui, par ses travaux, avait su contribuer à l'indispensable décentrage des études sur l'émigration-immigration maghrébine, les défaussant des grilles de lectures nationales-nationalistes. De manière symptomatique, ce tome XXXVII de l'annuaire est traversé par un effort de mise en perspective du travail scientifique sur « l'aire maghrébine », où la démarche introspective n'est pas absente (voir la contribution d'Alain Roussillon : *L'Annuaire de l'Afrique du Nord à travers les âges. Des indépendances à la globalisation : routinisation du travail de deuil de la colonisation*), dans un processus de gestation de la formule de la publication. Et l'essai historiographique de Claude Liauzu, *Décolonisations, guerres de mémoires et histoire*, met très remarquablement en évidence les âpretés du deuil, dans le contexte des indépendances maghrébines, où l'historien universitaire intervient après tous les autres - acteurs, témoins, journalistes, militants- et dans une démarche lestée des contraintes de la production académique, et de l'échec de l'école historique française à aller vers une histoire globale. D'où les acteurs oubliés, et les faiblesses des systèmes d'interprétation, au regard notamment du retour du religieux. Les contributions de Kmar Bendana, *Ibla, la revue tunisienne des pères blancs*, d'Habib Kazdaghli, *Approches biographiques et histoire contemporaine de la Tunisie*, et de Jacques Vignet-Zunz, *Les études dans le domaine arabe et islamique en Espagne*, viennent utilement illustrer en fin d'annuaire, le propos de Claude Liauzu sur d'autres pistes et d'autres lieux du travail historique.



La production scientifique et la coopération culturelle ont partie liée, si l'on met en regard l'article de Claire Visier, *Les mutations de la coopération culturelle française vers les pays du Maghreb*, et celui de Claude Liauzu, sur les effets du déplacement des représentations (Afrique du Nord- Maghreb ; Monde arabe-Méditerranée), à travers le découplage de la coopération étatique et du « partenariat » des acteurs autonomes, et l'instrumentalisation d'une Méditerranée, pour le coup assurément virtuelle.

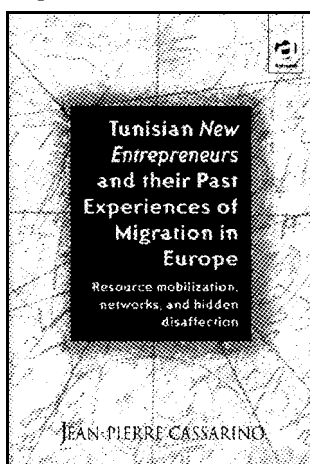
Les chroniques qui font le cœur de l'Annuaire retournent au national, par État, -la chronique internationale disparaît- et dans un abord qui privilégie le politique sur l'économique. Les thèmes des différentes contributions pour chacun des pays de la région mettent plutôt en valeur des spécificités nationales que des convergences maghrébines : la gestion de l'après guerre civile en Algérie ; la montée des pôles affairiste et islamiste dans le champ politique marocain ; la question des libertés publiques en Tunisie ; identité et nationalité en Mauritanie ...

Enfin les traditionnelles bibliographies thématiques et disciplinaires annotées sont dorénavant remplacées par un « forum des livres » (à l'exception de la rubrique berbère qui subsiste), sous des rubriques plus ramassées (disparition de la littérature, de l'économie et de la démographie, des relations internationales et des Maghrébins en Europe).

Et, pour finir sur un exercice chorégraphique, car il s'agit bien de cela maintenant quand on veut représenter des identités sur un champ géographique, on conseillera un détour ethnologique du côté de Barbès (Emmanuelle Lallement, *Barbès : d'un quartier arabe à un marché de toutes les différences*) où les bazaristes doivent avoir quelques rudiments de la vieille science coloniale.

Jean-Pierre CASSARINO, *Tunisian New Entrepreneurs and their Past Experiences of Migration in Europe : Resource mobilization, networks, and hidden disaffection*, Ashgate, Aldershot (Grande-Bretagne), 2000, 263 p.

Cet ouvrage, reproduction d'une thèse soutenue à l'Institut Universitaire Européen de Florence, est centré sur l'étude des entrepreneurs tunisiens qui, après une expérience migratoire en Europe, ont créé leur entreprise privée sur le territoire national. L'auteur se propose d'expliquer la manière dont l'expérience migratoire de ces acteurs sociaux a été investie dans des activités entrepreneuriales en Tunisie, puis il analyse les raisons pour lesquelles cet investissement fut fructueux pour certains et absent chez d'autres.



Pour ce faire, il construit trois catégories analytiques permettant de classer les entrepreneurs ayant vécu une expérience migratoire en Europe. La première, les *héritiers*, est constituée des fils des industriels des années 70 qui, après avoir fait leurs études à l'étranger, souvent dans des grandes écoles, ont repris la société familiale de leur père. La principale caractéristique de ces entrepreneurs est

d'avoir bénéficié des ressources économiques de leur famille et de ne pas avoir tiré profit de leur expérience migratoire pour développer leur capital social.

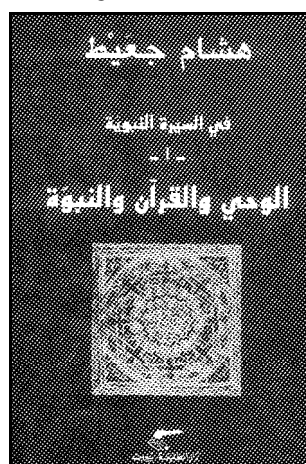
La deuxième, les *convertis*, regroupe des entrepreneurs qui après avoir vécu en moyenne entre cinq à huit ans en Europe, ont travaillé, dès leur retour en Tunisie, dans l'administration tunisienne ou au sein d'une entreprise publique. Issus pour la plupart de familles de cadres travaillant dans la fonction publique, ils ont créé leur société privée à la fin de la décennie 80 et au début des années 90. Eux non plus n'ont guère valorisé leur expérience migratoire et ont investi dans leurs entreprises privées les connaissances (au deux sens du terme) acquises durant leur emploi dans l'administration ou les entreprises publiques.

La troisième rassemble les *nouveaux venus*. Ces derniers ont vécu en Europe, plus particulièrement en France et en Italie et y ont rapidement envisagé d'investir dans un projet entrepreneurial en Tunisie. En raison de leur volonté de créer une entreprise dans leur pays de naissance, ils ont maximisé leur expérience migratoire en développant leur capital relationnel en Europe et en finançant en partie leur activité grâce à des capitaux étrangers. On peut regretter à la lecture de cet ouvrage stimulant et innovant que cette catégorie, centrale au regard de la thèse de l'auteur, n'ait pas fait l'objet de développements plus substantiels.

Hichem DJAIT, *Fî I-Sîra al-nabawiyya : I. al-wahy wa I-Qur'ân wa I-nubuwwa*, Beyrouth, Dar al-Talî'a, 1999, 144p. (La biographie de Muhammed : La révélation, le Coran et le prophétat).

Cette biographie du Prophète de l'Islam Muhammad à la fin du XX^e siècle peut sembler relever du défi, épistémologique et éthique. Méditation sur le destin exceptionnel du « plus grand parmi les fondateurs de religion », cet essai constitue un jalon dans une réflexion sur l'islam actuel, remontant à l'époque fondatrice, nourrie à plusieurs sources et partant d'une critique de l'orientalisme.

Tenant compte de l'attitude défensive des Musulmans face à l'agression occidentale (et son corollaire la modernité),

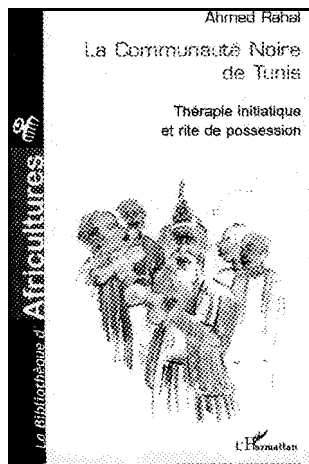


l'auteur remonte aux origines de la religion pour tenter une anthropologie de la croyance de l'homme Muhammad. Pour éclairer le message du Prophète et mieux comprendre le succès de son projet, la connaissance du personnage historique -généralement considérée comme étrangère à la foi- est déterminante. Mobilisant les sciences humaines afin de comprendre les croyances à l'époque de l'Islam

naissant, il choisit d'écrire en arabe, en soulignant les difficultés de cette langue à rendre efficacement les concepts en usage dans les sciences humaines et sociales. Malgré l'importance accordée à la dialectique entre religion et État, l'auteur considère que l'essence de l'Islam reste la religion, dont le noyau dur est constitué par la révélation, la foi et la mission prophétiques. C'est le *donné* qu'il se propose d'analyser scientifiquement. Le parti pris -audacieux et iconoclaste- de cette biographie est de faire abstraction des ouvrages de *Sîra*, des dictionnaires biographiques (*tabaqât*), des recueils de *Hadîth* et des chroniques historiques qui, après la mort du Prophète, ont acquis le statut de contributions à l'élaboration définitive de l'Islam. Ainsi, l'auteur appréhende-t-il la vie de Muhammad à partir du seul document authentique : le Coran. À distance de sa sacralisation, il l'utilise comme source originelle et pour son statut de document historique d'auto-proclamation de l'Islam. L'une des conclusions qu'il en tire -et pas des moindres- est que Muhammad n'a pas reçu la révélation dans le *gâr Hirâ'* dont aucune mention n'est faite dans le Coran. Contrairement au lieu commun établissant l'ignorance voire l'analphabétisme de Muhammad, Hichem Djait démontre qu'il était à la fois savant et sage de même qu'il s'inscrit en faux contre le traitement de la prophétie en termes psychiatriques et affirme l'impuissance « des connaissances simples et limitées » à appréhender correctement le phénomène du sacré.

Ahmed RAHAL, *La communauté noire de Tunis. Thérapie initiatique et rite de possession*, Paris, L'Harmattan, 2000, 158p. (préface de G. Lapassade).

L'ouvrage est une description précise et fouillée du processus thérapeutique dans la communauté noire de Tunis. On y apprend que la confrérie dédiée à Sidi Bilal est la matrice au sein de laquelle a lieu un rituel comportant un certain nombre de phases, dont la cérémonie publique appelée *Stambali*, qui donne lieu à des manifestations de possession, est le couronnement de ce cheminement à la fois thérapeutique et initiatique. L'auteur analyse la manière dont ce parcours transforme la



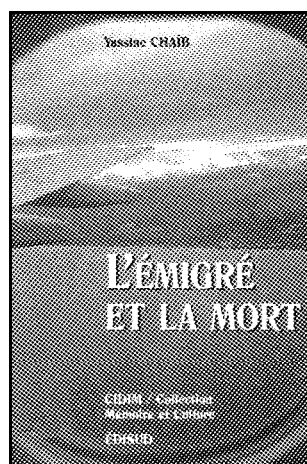
possession vécue comme trouble en une possession maîtrisée, ritualisée.

Il est question dans une première partie des conditions d'installation des anciens esclaves noirs et de leur regroupement au sein de la confrérie de Sidi Bilal, puis de la situation actuelle de cette confrérie, sa composition, son fonctionnement ainsi que les différents types de célébrations rituelles. Un troisième chapitre est dédié à la présentation des saints et génies qui constituent le culte des saints tel qu'il existe dans le soufisme populaire maghrébin. Les trois chapitres suivants sont consacrés au culte bilalien en lui-même, avec la description détaillée des différentes familles d'esprits du panthéon, les diverses formes de trances observables lors des cérémonies, pour finir par les étapes du parcours thérapeutique.

Cependant, si l'ouvrage donne une vue complète des pratiques rituelles, on a le sentiment que les gens dont il est question sont traités comme isolat culturel. En effet, le concept même de « communauté noire » n'est pas problématisé, ce qui présume d'une homogénéité évidemment identifiable et opposable au reste de la société tunisienne. L'auteur présente un « groupe », qui a si bien retravaillé et réaménagé certains éléments de la culture dominante (islam maghrébin), qu'ils feraient maintenant partie intégrante de celui-ci, excluant une quelconque circulation entre différents segments de la société. Présentation idéale, donc, d'une communauté aux contours et frontières stables et bien délimitées. L'auteur écrit pourtant, en passant (p.10), que les noirs ne sont pas seuls à recourir à cette thérapie initiatique, mais n'envisage ni les relations avec d'autres pratiques religieuses et rituelles, ni les imbrications avec la société tunisienne dans son ensemble, pourtant suggérées à la fois par le « syncrétisme » dont il traite, et par la réalité quotidienne de la vie à Tunis.

Yassine CHAÏB, *L'Émigré et la mort. La mort musulmane en France* ; préf. de Abdelmalek SAYAD. - Aix-en-Provence, EDISUD : octobre 2000, 254 p. (CIDIM – Mémoire et Culture . 1)

Vibrant hommage à Abdelmalek Sayad (1933-1998), ce livre récent, issu d'une recherche universitaire, est également le premier volume d'une collection éditée, à Marseille, par le Centre d'information et de documentation sur l'immigration et le Maghreb. À travers et par-delà la mort, la thèse de Yassine Chaïb, diplômé en science politique, « met en perspective, dans le temps et dans l'espace, ce que sont l'émigration et l'exil, la signification qu'ils vont avoir, non pas pour l'émigré et



l'exilé eux-mêmes... mais pour tous ceux qui de part et d'autre les regardent vivre, jusqu'à leur mort ». Présence ou absence, partir et revenir, sont autant de questions que pose la mort en terre étrangère.

Pour être traitée en objet d'étude, la mort dont les représentations sont chargées de fantasmes, lourdes de préjugés ou de craintes superstitieuses, demande qu'on la dédramatise : « objet extrêmement complexe, nous dit A. Sayad dans une remarquable préface, la mort et la réflexion sur la relation sociale entretenue avec la mort et avec le mort trahissent... les soubassements les plus profonds aussi bien de la personne individuellement que de l'ordre social dans son ensemble ».

L'observation active de l'auteur, en tant qu'employé des pompes funèbres, n'aurait pu contribuer à elle seule à la compréhension des faits sociaux, si elle ne s'était appuyée sur une solide culture sociologique et une réflexion théorique. En effet, cette recherche peut être qualifiée de subtile « pérégrination » à travers les différentes disciplines des sciences sociales : sociologie de la mort (de son traitement social, des funérailles) ; anthropologie sociale, culturelle, politique... « du fait de mourir 'autrement' (comme on a vécu et parce qu'on a vécu 'autrement') » ; science politique, car derrière le rapatriement du corps se joue une négociation dans l'ordre privé de la mort, mais aussi entre les puissances souveraines concernées ; enfin, histoire sociale de la relation à la mort et, par conséquent à la vie... à travers le destin qu'on assigne au corps du mort. Le propos introductif invite à une lecture attentive de ce livre qui s'organise en trois parties : « la mort sans frontière » ; « la mort de l'immigré : les circonstances du décès » ; « les contextes de l'intégration par la mort ».

Confluences Méditerranée

n° 35 – Automne 2000

Euro-Méditerranée : un projet à réinventer

Les différentes contributions de ce numéro nous montrent combien le processus de partenariat euro-méditerranéen initié il y a cinq ans à Barcelone est en panne. Robert Bistolfi dans son article évoque une « entreprise virtuelle ». Le partenariat apparaît comme un vaste théâtre d'ombres, un dialogue de façade qui, comme le dialogue euro-arabe des années 70 risque de se perdre dans les sables (Thierry Fabre).

Les flux d'investissements privés n'ont pas répondu aux attentes du sud de la Méditerranée. Depuis cinq ans les taux d'investissement n'ont pas augmenté significativement et sont souvent restés à leur niveau antérieur (de l'ordre de 22% contre 30% observés en Asie). Or le projet d'une zone de libre-échange ne peut être bénéfique pour les économies maghrébines que si un accroissement significatif d'investissements directs étrangers se produit (Gérard Kébabdjian). En matière sociale, les réalisations sont quasiment nulles. En substance « *on ne se soucie guère d'intervenir sur les causes économiques qui engendrent les déséquilibres sociaux, aussi parce que l'on ne veut pas mettre en discussion l'approche libérale des politiques économiques suivies jusqu'ici* » (Andréa Amato). On a cru en 1995, que les accords d'Oslo de 1993 allaient ouvrir la voie au règlement du conflit israélo-arabe. Or à travers le processus de paix, ce sont les États-Unis qui demeurent les seuls garants de la sécurité au Moyen-Orient (Bernard Ravenel). Par ailleurs, l'idée initiale à Barcelone était de créer une véritable organisation de sécurité collective euro-méditerranéenne qui aurait structuré juridiquement et politiquement cet espace en construction. Or, au bout du compte « *les contentieux persistants, voire aggravés de ces dernières années entre différents États méditerranéens grèvent de tout leur poids historique et politique l'émergence d'une telle institution de sécurité* » (Jean-François Daguzan).

D'autres papiers abordent les domaines touchant l'euro-méditerranéen, tels que la culture, les droits de l'homme et la citoyenneté. À signaler également deux articles, l'un sur la politique de privatisation en Tunisie (Fathi Chamkhi) et l'autre sur les relations algéro-européennes (Smaïl Goumeziane). Le numéro se conclut par un entretien avec Hubert Védrine, dont l'optimisme tranche avec les contributions des uns et des autres.

Editions l'Harmattan
5/7, rue de l'Ecole Polytechnique
75005-Paris

Comprendre

n°1, Revue de philosophie et de sciences sociales

Les identités culturelles

Dans le champ des revues de sciences humaines et sociales, vient de naître *Comprendre*, revue annuelle et thématique qui pose le pari « d'articuler l'apport de compétences savantes issues de la philosophie et des sciences sociales, aux grands dossiers à travers lesquels le monde contemporain prend conscience de lui-même ». Considérant que le recours aux spécialistes est la meilleure manière de traiter des questions, cette publication s'adresse à un public large afin de mettre les acquis de la recherche au service du débat public. Trois cent pages, coordonnées par la rédaction et un spécialiste (ici Will Kymlicka, philosophe canadien) exposent selon une architecture ternaire l'ensemble du dossier : la partie *Figures* rassemble la matière, tandis que les points de vue s'expriment dans la division *Débat* et que les propositions constituent le chapitre *Perspectives*. Une bibliographie dénote de la difficile mais possible conciliation entre le travail savant et son accessibilité. Quinze textes établis avec l'éditeur invité composent ce numéro consacré aux identités culturelles. L'irruption ou la réactivation des identités culturelles un peu partout dans le monde pousse à essayer de comprendre les identités à partir des différents lieux d'énonciation. Le débat sur les identités est parti du monde nord-américain. La faille des grands systèmes d'explication du monde laisse place à une alternative déconcertante : en 1990, Huntington prédit que le choc des cultures (ou « clash » des civilisations) est la future forme de conflits. Face à cette prophétie et au regard de la pluralité des cultures qui composent les sociétés contemporaines s'est développée la réplique du relativisme culturel. La philosophie politique actuelle marquée par la genèse et les conditions de l'État démocratique se pose une question centrale : la reconnaissance des identités entraîne-t-elle le relativisme culturel et diminue-t-elle les chances d'un consensus autour de valeurs communes ? La discussion s'est enracinée dans les préoccupations éthiques et politiques portées par un foisonnement d'études académiques sur les minorités ethniques, les rapports entre individu et communauté, la controverse libéralisme ou communautarisme. Cette livraison en rend compte dans des articles sur le monde anglo-américain, sur l'Europe, sur les Antilles, le Maghreb, l'Afrique Noire. L'effort évident de sortir de la sphère euro-américaine laisse espérer que les prochains numéros (sur le lien familial et sur les hommes politiques) parviendront à traiter de questions essentielles mais différenciées selon les contextes, dans la pluralité de leurs expressions.

PUF - Revues, 14, Av du Bois de l'Epine
BP. 90, 91003 Evry Cedex

REMALDn° 21 – 2000, *Collection Thèmes actuels - L'économie marocaine : vers quelle insertion internationale ?*

Pour des pays, comme le Maroc, qui ont choisi de longue date l'insertion internationale active de leur économie, les résultats obtenus et la nouvelle conjoncture économique internationale imposent une réflexion approfondie sur la signification de cette insertion en terme d'impact socio-économique et de modalités pour une meilleure insertion dans l'économie mondiale. Ce sont là les axes autour desquels s'articulent les communications présentées dans ce numéro de la revue REMALD et qui constituent le compte rendu de la journée d'étude organisée par le Groupe de Recherche et d'Etude sur la Mondialisation et le Développement (GREMOD). Le Maroc a choisi dès l'indépendance une insertion dans l'économie internationale mettant en avant l'impact positif de cette politique sur la croissance de l'économie et le bien être social. Or, comme le constatent les communications, les résultats de ce choix sont loin de confirmer ces attentes, malgré un taux d'ouverture élevé de l'économie marocaine et une politique favorable à l'investissement étranger.

Par ailleurs les changements technologiques qui se sont accélérés ces dernières décennies ne cessent de remettre en cause les avantages comparés basés sur les bas salaires. Les évolutions de la robotisation et des technologies de l'information limitent la tendance à la délocalisation de certaines industries et poussent même à la relocalisation de certaines activités industrielles vers le Nord.

Enfin la tendance à la régionalisation des économies, en réponse à la mondialisation, modifie en profondeur les règles de la concurrence. L'intégration régionale devient ainsi une condition incontournable pour une meilleure insertion dans l'économie internationale.

Ce sont là les nouvelles exigences de la conjoncture économique internationale qui doivent être prises en considération pour définir les fondements d'une intégration à l'économie internationale. Cela suppose d'une part une plus grande homogénéité de l'économie au niveau national et une meilleure articulation avec l'économie internationale avec une plus forte intégration au niveau régional qui reste à définir.

3, rue Al Achaâri, Bab Marrakech, Agdal,
Rabat, B.P. 2069, Rabat, 10104 Maroc

ما ورد علينا من كتب

*الندوة العربية الإفريقية حول العدالة الجنائية
والاصلاحات السجنية*. تونس، المعهد العربي لحقوق
الإنسان، 1996، 320 ص.

قاربت الندوة بعدا من أبعاد إشكالية حقوق الإنسان في
المنطقتين العربية والإفريقية وهو حقوق السجين في مستويي
المنظومة التشريعية وواقع المؤسسات السجنية، عبر
دراسات ميدانية مكنت المشاركين من استصفاء جملة من
التوجهات تساهم في تطوير مفهوم العقوبة تصورا وتنفيذا.
*المستيري محمود وعطية صالح، أفغانستان السياسة
الغائبة والسلام المسلح*. تونس، دار الجنوب 2000،
227 ص.

يقدم هذا الكتاب صورة لمأساة أفغانستان بعد خروج
الجيش الأحمر يروها محمود المستيري المبعوث الاممي
الخاص إلى هذا البلد، شارحا الأسباب العميقة لفشل البعثة
في التوفيق بين أطراف النزاع ومقدما تصوره لحل
الأزمة في ضوء تداخل المعطيات الاثنية والسياسية
والاقتصادية، وتعدد الجهات الدولية المتدخلة في الشأن
الأفغاني.

*العوري حسين، تجربة الشعر الحر في تونس حتى
نهاية 1968*، دراسة نقدية في الأشكال والمضامين.
تونس، كلية الآداب منوبة 2000، 597 ص.

هذا العمل أطروحة دكتوراه مرحلة ثالثة بإشراف
الأستاذ حماي صمود، قدم فيه المؤلف قراءة بنائية
تاريخية لتجربة الشعر الحر بتونس في علاقتها بمفهوم
التحديث الشعري وأشكاله.

بن الحاج نصر عبد القادر، قنديل باب المدينة.
تونس 2000.

تدور أحداث الرواية في تونس أواخر الستينات
وبداية السبعينات، راصدة التحولات الاجتماعية التي
أعقبت فشل تجربة التعاوض من خلال أنماط سلوكية
رمزية أخرجت كثيرا من مخبوءات تلك المرحلة.

*وناس المنصف، السلطة والمجتمع والجمعيات في
ليبيا*. تونس، مطبعة وفاء 2000، 152 ص.

هذا العمل دراسة لبنية المجتمع المدني وتاريخه في
ليبيا منذ العهد العثماني وما طرأ عليه من تحولات بعد
الاستقلال وخاصة بعد الإطاحة بالنظام الملكي سنة 1969.
وقد جمع المؤلف أهم النصوص القانونية المنظمة للنشاط
الجمعياتي، وحاول التعريف ببعض الجمعيات وأدوارها
في ضوء تفاعلها مع أنماط المشاركة التي تفرضها
الأنظمة السياسية القائمة.

*بن سليمان فريد، مدخل إلى دراسة التاريخ تونس،
مركز النشر الجامعي 2000، 186 ص.*

يعالج هذا الكتاب إشكالية الكتابة التاريخية من خلال
محاولة لتعريف علم التاريخ، وتقديم أهم مدارسه وما
أنبت عليه من خلفيات فلسفية وإيديولوجية.

بكار توفيق، شعريات عربية. تونس، دار الجنوب
2000، 153 ص.

يجمع هذا الكتاب لفيفا من الدراسات النقدية،
موضوعها الشعر العربي القديم، تنتمي إلى مراحل عديدة
من سيرورة الأستاذ توفيق بكار الفكرية وان التقت عند
بؤرة واحدة هي وعيه المبكر بأهمية الملائمة بين
خصوصية النص الشعري وكونية المنهج النقدي.

الموسوي محسن جاسم، مجتمع ألف ليلة وليلة.
تونس، مركز النشر الجامعي 2000، 560 ص.

هذا الكتاب دراسة سردية دلالية من منظور ثقافي،
حاولت إبتناء انساق الحكوي ورمزيته في ألف ليلة وليلة
في علاقتها بالرؤية الحضارية في المجتمع البغدادي، وما
يحكمها من تراكمات مخيالية عربية إسلامية تدور حول
العلاقة بين صورة المرأة في المجتمع ومولدات العلاقات
الاجتماعية والسلطوية.



Université Mohammed V – Agdal.
Faculté des Lettres et des
Sciences Humaines-Rabat
UFR « Développement et
aménagement régional
au Maroc »

BP. 1040 Rabat
Tel : (212 7) 771 871 - 771 891 - 771 989
Fax : (212 7) 672 792
E3R@fusion.net.ma
http : //www.fusion.net.ma/ufregio-flshrt

Développement et Aménagement régional au Maroc

L'UFR « Développement et aménagement régional au Maroc » de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Mohammed V à Rabat, sous la direction de Mohamed Berriane, et en collaboration avec l'Université de Bayreuth (Allemagne) dispense un enseignement pour la préparation d'un DESS intitulé « Développement et Aménagement régional dans les pays du Maghreb ». Cet UFR avait été accrédité à ouvrir le DESS pour les années 1997-1998 et 1998-1999. Le deuxième groupe d'étudiants terminera son cursus au cours de l'automne 2000, et la troisième promotion est sur le point d'être sélectionnée, renouvelant ainsi le partenariat marocco-allemand que coordonne l'Université de Bayreuth.

Le DESS vise à la formation d'individus ayant une connaissance approfondie du milieu socio-économique, une maîtrise des techniques d'analyse régionale et spatiale (SIG, photo-interprétation, pratique du terrain, cartographie automatique), ainsi qu'une bonne connaissance des sociétés rurales et urbaines, afin de les préparer à intervenir dans le cadre d'aménagement et de gestion des collectivités locales et régionales.

La formation comporte des cours théoriques et attache une très grande importance aux ateliers et travaux de terrains. Le programme est organisé en **cinq modules** :

Méthodes et techniques

(statistiques et informatique, photo-interprétation et télédétection, cartographie et introduction aux systèmes d'information géographique -SIG...).

Analyse environnementale

(géo-écologie, connaissance de l'environnement régional, problématique du développement durable...)

Analyse socio-culturelle et économique

(populations, structures de l'habitat ; sociologie rurale et urbaine ; émigration internationale et développement local ; industrie et tourisme...)

La région : aménagement et gestion

(Réseaux, organisation de l'espace et régionalisation ; introduction au droit de l'urbanisme et au droit de l'environnement ; différentes approches du développement local,...).

Trois Stages

(Stage I, collectif : Etablissements d'éléments pour une monographie régionale, et/ou Evaluation d'un projet

de développement ou d'aménagement régional. Stage II, en petits groupes : Analyse comparée d'une action de développement régional en Allemagne. Stage III, individuel : au sein d'une région, d'une agence urbaine, d'une inspection régionale, d'un projet de développement ou d'une entreprise de gestion locale et rédaction d'un mémoire de fin d'étude).

L'équipe d'encadrement est multidisciplinaire, formée de professeurs venant à la fois de l'UFR et d'autres départements de la Faculté, ainsi que de professeurs appartenant à 7 universités allemandes coordonnées par l'Université de Bayreuth. L'enseignement se fait en langues arabe, française ou anglaise. Il est organisé sur quatre semestres. La première année se termine par le stage I au cours duquel les étudiants apprennent à mettre en application les méthodes acquises en établissant un dossier d'analyse sur une Région ou une collectivité. La deuxième année est consacrée à des travaux de recherche appliquée et de formation dans les techniques d'intervention au niveau local et/ou régional. Elle comporte un stage spécialisé à l'étranger. De plus, un stage individuel cherche à insérer l'étudiant dans une équipe travaillant au niveau régional ou local. L'UFR entretient de nombreux contacts avec les structures qui accueillent les étudiants pour leurs stages, parmi elles, la Chambre Française de commerce et d'industrie du Maroc, la SEGU (Société d'Environnement et de Génie Urbain), ou l'Association de la Zone Industrielle de Tanger. En plus des domaines classiques de développement rural local, apparaissent de nouveaux thèmes tel que la gestion urbaine à travers les déchets solides et les zones industrielles.

Par ailleurs, l'UFR a reçu, au cours du premier semestre 2000, 10 visiteurs ayant animé des séminaires, ainsi que 4 jeunes chercheurs appartenant à des universités européennes qui ont bénéficié de l'UFR comme structure d'accueil.

Recrutement des étudiants : Programme ouvert aux Marocains et aux Maghrébins titulaires d'une licence en Géographie, Sociologie et Economie, ainsi qu'aux titulaires des diplômes d'architecture et des sciences sociales équivalents. Les candidats doivent avoir une maîtrise convenable des langues arabe, française et anglaise. Peuvent également postuler les cadres marocains et maghrébins exerçant dans différentes institutions publiques ou privées. Le nombre de places disponibles est limité à 15.

Recherche en cours :

1. Atlas urbain du Grand Rabat-Salé

L'équipe E3R qui relève de l'UFR participe au PARS 1999 avec un projet de cartographie urbaine intitulé « recherche cartographique sur les espaces urbains : Atlas urbain du Grand Rabat-Salé ». La première année de ce programme correspondant à la première tranche du financement vient d'être achevée par le dépôt pour examen des rapports scientifique et financier.

2. Atlas 2000 de l'immigration maghrébine en Espagne

Un partenariat lie l'UFR au Taller de Estudios Internacionales Mediterraneo (Universidad Autonoma de Madrid) afin de réaliser l'Atlas 2000 de l'immigration maghrébine en Espagne. Le lancement officiel des travaux de ce programme a eu lieu dans les locaux de la Fondation Hassan II pour la Communauté marocaine à l'Etranger, qui co-finance l'ouvrage.

DERNIÈRES PUBLICATIONS DE L'IRMC

<http://www.irmcmaghreb.org/publicat/>

PARUES EN 2000

✓ **Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs : parcours migratoires et trajectoires d'insertion**, Paris : Editions du CNRS, 7 décembre 2000 (*Etudes de l'Annuaire de l'Afrique du Nord*).

Coordination : Vincent GEISSER chercheur en poste à l'IRMC ; actuellement chercheur à l'IREMAM.

Cet ouvrage, issu du programme de l'IRMC *Flux et gestion des compétences intellectuelles dans les échanges euro-maghrébins*, a été mené en collaboration avec l'Institut Maghreb-Europe (Paris) ; le séminaire final du programme de l'IRMC (22 participants) s'est tenu à Hammamet les 8, 9 et 10 juillet 1999.

✓ **Penser, faire et transformer la ville : les compétences des citoyens dans le Monde arabe**, Paris : Karthala-URBAMA-IRMC, 8 décembre 2000.

Cet ouvrage est issu d'une recherche conjointe à l'IRMC et à URBAMA de Tours, *Les arts de faire des citoyens ordinaires : compétences des citoyens et apprentissages de la ville dans le Monde arabe*, placé sous la responsabilité d'Isabelle BERRY-CHIKHAOUI et d'Agnès DEBOULET.

Il réunit les actes du séminaire de clôture du programme, organisé à Tunis en septembre 1997 avec, en outre, le concours de la Direction de la Recherche du Ministère de l'Education Nationale (Paris) et l'appui du Laboratoire LAUA de l'Ecole d'Architecture de Nantes.

La publication a bénéficié du concours du Bureau de la Recherche architecturale du Ministère de la Culture (Paris).

✓ **Villes et territoires au Maghreb : itinéraire d'une recherche**

Tunis : IRMC, octobre 2000, 227 p. ; coordination : Abdelhamid HÉNIA.

Ce recueil présente les différentes étapes des travaux du Groupe de Recherche sur les Villes et les Communautés Locales (GRVCL), constitué sous l'égide de l'IRMC et de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis I. Il réunit les rapports de synthèse de différents ateliers, ceux de la table ronde finale qui s'est tenue, à Tunis, les 18, 19 et 20 septembre 1998, ainsi que les résumés des communications.

Diffusion sur le site Internet de l'IRMC.

À PARAÎTRE (PREMIER SEMESTRE 2001)

✓ **Le retour des diplômés : rapport final de l'enquête sur les étudiants tunisiens à l'étranger dans les années 1990 : contribution scientifique au débat sur le codéveloppement universitaire** ; Coordinateurs : Vincent GEISSER (IRMC), Saïd BEN SEDRINE (INTES). Tunis : Centre des Publications Universitaires (CPU), (sous presse).

Cette enquête originale, menée avec la collaboration des étudiants avancés de l'INTES, a bénéficié du soutien de

l'Institut Français de Coopération (Ambassade de France en Tunisie) et du Ministère de l'Enseignement Supérieur-Tunis.

✓ **Corpus, Sources et archives**, Tunis : IRMC, (sous presse).

Actes des journées d'études de l'IRMC organisées, en collaboration avec l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, à Tunis les 29 et 30 janvier 1999, dans le cadre du séminaire annuel de l'IRMC *Sciences sociales : configuration en reconstruction*.

Ce recueil publie les textes, suivi des débats, des trois intervenants :

- Jean BOUTIER, historien, *L'usage historien des archives* ;

- Jean-Louis FABIANI, sociologue, *Le choix des armes : dénombrer, observer, écouter, transcrire, décrire* ;

- Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN, anthropologue, *L'enquête de terrain socio-anthropologique*

Les auteurs sont directeurs d'études à l'EHESS, membres du laboratoire SHADYC (Sociologie, Histoire, Anthropologie des Dynamiques Culturelles) et membres du comité de rédaction de la revue *Enquête*

Diffusion sur le site Internet de l'IRMC.

✓ **Mondialisation et sociétés rurales dans les pays méditerranéens : recherche comparée avec les pays de la rive nord de la Méditerranée**

Programme MOST(Unesco)-IRMC ; coordination : Mohamed ELLOUMI (INRAT-Tunis), chercheur associé à l'IRMC.

Actes de la réunion finale du Programme MOST de l'UNESCO *Mondialisation, ajustement et transformations des sociétés rurales dans les pays arabes méditerranéens. Recherche comparée avec des pays de la rive nord de la Méditerranée (1997-2000)* (Hammamet 7-10 mai 2000) (26 participants, 12 pays).

Recherche en réseau : Tunisie, Algérie, Libye, Maroc, Egypte, Jordanie, Turquie, France, Albanie, Espagne, Grèce, Italie, Portugal.

✓ **Revue en sciences humaines et sociales au Maghreb**

Editeur scientifique : Kmar BENDANA, historienne de la culture et de la vie intellectuelle aux XIX^e et XX^e siècles, Université de Tunis, chercheur associée à l'IRMC.

Les revues sont connues, de manière éclatée, à travers leur contenu. Mais elles sont aussi une forme d'expression particulière dans la vie culturelle et scientifique.

Partant du terrain maghrébin, l'ouvrage étudie l'évolution des sciences sociales et historiques en Algérie, au Maroc et en Tunisie, leur usage et leur application dans les revues qui s'y consacrent.

Une introduction générale situe ces revues à la fois comme genre et comme champ d'élaboration des idées, et en tant que terrain d'échange et de confrontation des pratiques scientifiques au Maghreb.

Le livre s'articule ensuite autour de huit entretiens conduits avec des responsables de revues contemporaines :

- pour l'Algérie : *Naqd, Revue Algérienne des Sciences Juridiques et Politiques* ;

- pour le Maroc : *Lamalif, Abhath, Beït Al Hikma* ;

- pour la Tunisie : *Cahiers de Tunisie, Revue Tunisienne de Sciences Sociales, Revue Tunisienne de Droit*.

Ces textes constituent des témoignages vivants d'acteurs. Ils nous éclairent sur le poids des hommes dans l'histoire des institutions et la mémoire de la profession de recherche.

✓ **Témoignages de directeurs de revue** : Abdelwahab BOUHDIBA, philosophe et sociologue tunisien, *Revue Tunisienne de Sciences Sociales*

- Mohamed CHARFI, juriste tunisien, ancien doyen et ancien Ministre de l'Education Nationale, *Revue Tunisienne de Droit*

- Zakia DAOUD, journaliste fondatrice de la revue marocaine *Lamalif*

- Daho DJERBAL, politologue algérien, revue *Naqd*

- Mohamed MESNAOUI, directeur de la revue *BeÛt Al Hikma*

- Abdallah SAAF, anthropologue marocain, secrétaire. d'État à la recherche scientifique, fondateur de la revue *Abhath*

- Mohamed TALBI, historien et islamologue tunisien, ancien doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tunis, revue *Les Cahiers de Tunisie*

- Jean-Claude VATIN, juriste et politologue français, ancien directeur de la *Revue Algérienne des Sciences Juridiques et Politiques*, à Alger.

Autres collaborations scientifiques : Izzedine ALLAM pour *Abhath* et *BeÛt Al Hikma*, Mustapha KHAYATI pour la *Revue Algérienne des Sciences Juridiques et politiques* et Elise HELIN pour la *Revue Tunisienne de Droit*.

✓ **Public privé en Islam. Le statut du religieux dans les sociétés contemporaines du Maghreb et du Moyen-Orient** ; Coordination : Mohamed KERROU, socio-anthropologue, maître de conférences à l'Institut Supérieur des Sciences Sociales, Université de Tunis I. Editeurs scientifiques : IRMC de Tunis, CESHS de Rabat, Fondation Abdulaziz Al Saoud de Casablanca, CEDEJ du Caire.

Actes du séminaire international organisé par l'IRMC, en collaboration avec le CESHS-Rabat, le CEDEJ du Caire, le Laboratoire URBAMA-Tours et la Fondation Abdulaziz Al-Saoud, à Casablanca les 6-8 octobre 1999 (30 participants). L'ouvrage collectif est issu du programme de l'IRMC *Sécularisation, islam et mutations culturelles au Maghreb et au Machreq*.

Il a bénéficié du soutien du Ministère de la Recherche (Paris) et de l'Université de Tours (URBAMA).

✓ **Les « notables » au Maghreb : de la suzeraineté à la souveraineté (titre provisoire)** ; Coordination : Abdelhamid HENIA, historien, maître de conférence à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Tunis I, chercheur associé à l'IRMC.

Ouvrage collectif (20 auteurs) issu du programme *Villes et territoires au Maghreb* (1996-1998).

Sommaire :

- Le notable dans son territoire (BLILI, AMRI, BOUBRIK, LTIFI, CHERAÏ) - Un point d'ancrage entre un local autonome et un pouvoir central suzerain (HENIA, MERIMI, BOUJARRA)- Du pouvoir suzerain au pouvoir souverain (TLILI, ETTAEIB, LAFI, KENBIB)- Choc colonial et émergence de nouvelles figures de notable (LAHMAR, SAMA, SAHLI)

- La période post-coloniale : entre globalisation et retour au local (ABOUHANI, IRAKI, FENEYROL, CATUSSE, CATTEDRA, KHOUAJA).

✓ **Médias et technologies de communication au Maghreb et en Méditerranée : mondialisation, redéploiements et "arts de faire"**

Responsables scientifiques : Jean-Philippe BRAS ; Larbi CHOUIKHA

Actes du séminaire organisé à l'IRMC de Tunis, les 6 et 7 octobre 2000, selon les axes de recherche :

- *La diffusion des nouvelles technologies de communication au Maghreb*

- *Les nouveaux modes de gestion étatique de l'espace public médiatique*

- *Le nouveau paysage de la communication et l'évolution des médias nationaux*

- *Migrations et images de soi*

- *Usages et " styles de l'usage " des médias*

✓ **André RAYMOND, Tunis sous les Mouradites**. Projet éditorial de l'IRMC et du Bureau du Livre (Ambassade de France en Tunisie).

CATALOGUE 1994-1999

✓ **IBN ABI DHYAF - Présent aux hommes de notre temps**. Chronique des rois de Tunis et du Pacte fondamental. Chapitres IV et V (1824-1837) ; édition critique et traduction par André Raymond.- 2 vol. Tunis, IRMC-ALIF, 1994.

Collection Recherches sur le Maghreb Contemporain, IRMC-ALIF, Tunis

- **Vol. 1 : Sciences sociales, sciences morales ? Itinéraires et pratiques de recherche**, Tunis, juin 1995

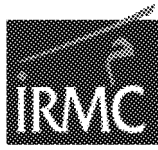
- **Vol. 2 : Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en Méditerranée occidentale** ; éd. Mohamed Elloumi, Tunis, décembre 1996 (ouvrage publié avec le concours du CIHEAM (Paris), de la Fondation Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme et de l'Institut Français de Coopération (Tunis))

✓ **Tunisie dix ans déjà... D'une république à l'autre**. Numéro spécial de Monde Arabe Maghreb-Machrek n°157 juil-sept. 1997, coordonné par Michel Camau et Vincent Geisser et réalisé par l'équipe de recherche de l'IRMC.

✓ **Miroirs maghrébins : itinéraires de soi et paysages de rencontre** ; sous la dir. de Susan Ossman, Paris, CNRS éditions, octobre 1998, collection : CNRS Communication.

L'ouvrage est le résultat de la recherche collective réalisée entre 1993 et 1995 dans le cadre du programme de l'IRMC " pratiques culturelles au Maghreb : techniques de communication et image de soi ". Cette recherche s'est achevée par un colloque organisé les 28-29-30 septembre 1995 à Casablanca.

✓ **L'autorité des Saints. Perspectives historiques et socio-anthropologiques en Méditerranée occidentale** ; sous la dir. de Mohamed Kerrou, Paris, Editions Recherche sur les Civilisations (ERC), 1998. Programme de recherche réalisé à l'IRMC entre 1992 et 1994.



mail@irmcmaghreb.org
http://www.irmcmaghreb.org



cjb@maghrebnet.com
http://www.ambafrance-ma.org/ceshs

13 et 14 octobre 2000 : *Le Maghreb et les nouvelles dynamiques migratoires internationales : mobilités et réseaux*

Réunion du lancement du programme de recherche de l'IRMC coordonné par Hassan BOUBAKRI.

1er et 2 décembre 2000 : *La réforme de l'État dans le monde islamo-méditerranéen aux 19^e et 20^e siècles, à partir de l'exemple du Maghreb.*

Réunion du lancement du programme de recherche de l'IRMC coordonné par Odile MOREAU.

4 décembre 2000 : Présentation du premier numéro de la revue *Journal of History of Sufism* par Thierry ZARCONÉ chargé de recherche au CNRS Centre d'Histoire du Domaine Turc-EHESS-Paris.

7 décembre 2000 : Présentation du premier numéro de la revue *Comprendre*, revue annuelle de philosophie et de sciences sociales, par Sylvie MESURE, rédactrice en chef. Une rencontre co-organisée avec le département de Philosophie de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis I et le Groupe de la Philosophie Pratique Contemporaine (CMCU).

8 décembre 2000 au CJB - Rabat : Réunion de présentation du programmes de l'IRMC « Le Maghreb et les nouvelles configurations migratoires internationales : mobilités et réseaux » avec le Réseau « Mobilités euro-marocaines » : CJB ; TEIM - Université Autonome de Madrid ; Faculté des Lettres et Sciences Humaines - Université Mohamed V de Rabat ; Migrinter - Université de Poitiers.

Coordination : Hassan BOUBAKRI (IRMC) et Catherine GAUTHIER (CJB)

12-13 janvier 2001 : 1ères journées du séminaire annuel Identités et territoires : les catégorisations du social : *Construction et usages des catégories professionnelles*

Responsables de la séance : Eric GOBE et Farid ABACHI
Intervenants : Annick KIEFFER (IRESCO - Paris) ; Paul BOUFFARTIGUES (LEST - Aix en Provence) ; Guy TAPIE (Ecole d'Architecture de Bordeaux)

17-20 janvier 2001 Hammamet : « Espaces, temps et recherches »

4ème Rencontre tuniso-française de Jeunes Chercheurs organisée par l'Université de Tunis, l'IRMC, et l'UNESCO avec le soutien du SERST (Tunisie) et du Ministère de la Recherche (France), en coopération avec l'Université François Rabelais de Tours.

2-3 février 2001 au CJB - Rabat : *Les ingénieurs maghrébins dans les systèmes éducatifs*

Réunion intermédiaire du programme de recherche de l'IRMC « ingénieurs et société au Maghreb », coordonné par Eric GOBE.

16-17 février 2001 : 2^e séance du séminaire annuel Identités et territoires : les catégorisations du social : *L'étranger*

Intervenants : François JULIEN-LAFFERRIERE (Université Paris 10) ; Lamia MISSAOUI (Université de Versailles) ; Henriette ASSEO (EHESS-Paris)

16-17 mars 2001 : 3^e séance du séminaire annuel Identités et territoires : les catégorisations du social : *L'éloignement du regard : anthropologie de la modernité*

Intervenants : Gérard LENCLUD (CNRS-Paris) ; Marie-Christine POUCHELLE (Centre d'Ethnologie Française -Paris) ; Kurumi SUGITA (Institut d'Asie Orientale - Lyon)

13-14 avril 2001 : 4^e séance du séminaire annuel Identités et territoires : les catégorisations du social : « *Mondialisation* » et idéologies

Intervenants : Zaki LAIDI (CERI) ; Olivier ROY, (FNSP/CERI).

1er décembre 2000 : Séminaire « Sociétés en réforme »

Ghislaine ALLEAUME, Directrice du CEDEJ : « Le mamelouk et la concubine : essai sur la maison privée des princes d'Égypte (fin XVIII^e-XIX^e siècles) ».

6 décembre 2000 : Séminaire « Le Maghreb en circulation transversale ».

René GALLISSOT, Institut Maghreb-Europe : « Sortie des nationalismes de leur clôture ethno-communautaire et solutions fédérales au Maghreb ».

8 décembre 2000 : *Le Maghreb et les nouvelles configurations migratoires internationales : mobilités et réseaux* (réunion de lancement à Rabat).

Coordination : Hassan BOUBAKRI (géographe, IRMC) et Catherine GAUTHIER (sociologue, CJB).

10 Janvier 2001 : *Le hammam au Maghreb, espace menacé en reconstruction.*

Conférence de Omar CARLIER, historien, Maître de Conférences à la Sorbonne Paris I.

12 Janvier 2001 : *Comment rester nomade ?*

Présentation de l'ouvrage par son auteur M. Hassan RACHIK, politologue, professeur à la Faculté de Droit de Casablanca.

25 janvier 2001 à l'INAU : Séminaire « Villes et sciences sociales », coorganisé par l'Atelier Villes Marocaines, l'INAU et l'ENA.

L'espace public urbain : enjeu politique et défi ethnographique par M. Isaac JOSEPH - Professeur à l'Université de Paris X Nanterre.

15 février 2001 à l'ENA : Séminaire « Villes et sciences sociales »

La ville : site stratégique, nouvelles frontières par Mme Saskia SASSEN - Professeur à l'Université de Chicago.

9 mars 2001 : Présentation de l'ouvrage : « Le Maroc, mémoire en devenir » par son auteur Abdallah BENMLIH, Professeur à l'université Paris VIII.

Discutants : Mohammed ENNAJI, Professeur à l'université Mohammed V, Rabat, et Benjamin STORA, Professeur des universités, Chercheur au CJB.

15 mars 2001 à l'INAU : Séminaire « Villes et sciences sociales »

La ville. Une théorie impossible. Incommensurabilité des regards, unité des pratiques.

par M. Bernard HAUMONT-Directeur scientifique du CRESSAC et du CRH - Professeur à l'Ecole d'Architecture de Paris La Défense.

19 avril 2001 à l'ENA : Séminaire « Villes et sciences sociales »

Politiques urbaines et gouvernance.

par M. Jean-Pierre GAUDIN - Directeur du CEPPEL, CNRS, Université de Montpellier I.

24 mai 2001 à l'INAU : Séminaire « Villes et sciences sociales »

Les politiques du logement en Asie du Sud-Est par M. Charles GOLDBLUM - Professeur à l'Institut Français d'Urbanisme, Université de Paris VIII.

13-14 avril 2001 : « *Devenir(s) indigène(s). Modes de gouvernement et formes de recomposition sociale en situation coloniale* ».

Journées d'études organisées par le Centre Jacques Berque.

Quatrième Rencontre tuniso-française de Jeunes Chercheurs

Hammamet, 17-18-19-20 janvier 2001

Espaces, temps et recherches

Consulter la liste des doctorants sélectionnés
sur le site Internet de l'IRMC : www.irmcmaghreb.org/actudoct/

Bourses d'aide à la recherche

- **Bourses Lavoisier** de spécialisation et de recherche offertes à des doctorants de nationalité française par le Ministère des Affaires Étrangères. Destinée à des étudiants français de 3^e cycle de toute discipline culturelle, scientifique et technique, cette bourse de 8 à 12 mois non renouvelables permet des séjours de post-formation, de spécialisation ou de recherche dans n'importe quel pays sur la base d'un projet précis et d'une invitation de la part d'une université ou d'un organisme étranger. Les dossiers peuvent être retirés à partir du 1^{er} octobre de chaque année et jusqu'au **1^{er} mars**. La notification des bourses a lieu entre le 1^{er} et le 15 juillet.

Renseignements : Ministère des Affaires Étrangères. Bureau des Boursiers Français à l'Étranger, 244, bd Saint-Germain, 75303 Paris - Cedex 07.

- **L'Association arabe de Sociologie** organise la *II^e Rencontre des générations de sociologues arabes*, du 1^{er} au 10 août 2001, à Amman (Jordanie). Cette rencontre accueillera une vingtaine de jeunes chercheurs (niveau thèse ou DEA), ayant un projet de recherche qu'ils souhaitent soumettre à la discussion collective dans une perspective comparative et en vue de l'améliorer au plan théorique et méthodologique. Joindre à la candidature un rapport sur le projet de recherche (10 pages au minimum). Des chercheurs et universitaires, parmi les plus confirmés dans le Monde arabe, participeront à l'encadrement des travaux. L'AAS prend en charge les frais de séjours des participants.

Les candidatures doivent être adressées, avant le **31 mai 2001**, à Tahar LAHBIB, président de l'AAS : Sadat Tower Bidg (8^e étage), rue de Lyon - Hamza Beyrouth - Liban ; téléphone : (961-1) 814 045 ; fax : (961-1) 814-048.

- **Le Ministère français de la Recherche** lance pour l'année 2001, un appel d'offres dans le but d'accueillir 215 jeunes chercheurs étrangers de niveau post-doctoral à partir de septembre 2001. La date limite de dépôt des dossiers est le **28 février 2001**. Renseignements :

<http://www.dr15.cnrs.fr/wi3/45THpostdoc.pdf>

- **Institut Français d'Etudes Anatoliennes-Georges Dumézil**

Domaine de recherche : *le fait urbain dans la Turquie contemporaine*.

Renseignements : ifeai@superonline.com

Date limite de dépôt : **15 mars 2001**

Informations

La nouvelle UFR *Migration et droits* de l'Université Hassan II (FSJES-Casablanca) dispense un enseignement de 3^e cycle et de doctorat théorique et pratique dans les domaines des **Mouvements de Populations**. S'adressant à des étudiants licenciés en droit, à des professionnels de certaines institutions gouvernementales et aux agents des ONG, elle forme des **juristes spécialistes en Migration (interne, internationale ; volontaire et involontaire, etc.)**. Renseignements : E-mail : migdroit@yahoo.fr

- **Nouveau répertoire de thèses soutenues en Tunisie** : *Recueil des thèses : sciences de gestion, sciences économiques ; sociologie, psychologie, épistémologie* édité par l'Association de Promotion de la Recherche Scientifique et Technologique (PRESTECH) – Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax, Route de l'Aérodrome km 4 BP 1088-3018 - Sfax - Tunisie

Tél. 216 4 27 87 77 ou 27 88 79 ; Fax 27 91 39 ; E-Mail : prestech@excite.fr ; Prix : 5 DT / Autre version en CD Rom : 15 DT. Ces thèses sont disponibles à la consultation dans les établissements universitaires concernés.

- CNRS – Direction des ressources humaines : **recrutement de chercheurs**

L'arrêté d'ouverture des concours pour l'année 2001 est paru au Journal Officiel du 15 décembre 2000.

Plusieurs postes thématiques de chargé de recherche (CR 2) concernent le Maghreb ou le Proche Orient arabe :

Préhistoire du Maghreb ou du Proche Orient (Section 31 : Hommes et milieux : évolution, interaction) ; Archéologie classique ou antiquité tardive (Section 32 : Mondes anciens et médiévaux) ; Le Maghreb au XX^e siècle (Section 33 Formation du monde moderne) ; cultures non européennes (Section 38 : Unité de l'homme et diversité des cultures)

La liste peut être consultée sur le site Internet du CNRS : www.cnrs.fr

Soutenances de thèses et DEA

Tarek JEDIDI, *Le transport collectif urbain privé dans le grand Tunis*. DEA : Urbanisme : Tunis : ENAU : 16 décembre 2000 : dir. Chantal CHANSON-JABEUR.

André METRAL, *Entreprendre et innover dans l'industrie à Tunis : ancrage territorial et inscription dans les réseaux internationaux des entrepreneurs privés industriels de la région de Tunis*. Thèse : Géographie : Tours : URBAMA-Université de Tours : 11 décembre 2000 : dir. Pierre SIGNOLES.

Anne-Marie PLANEL, *De la Nation à la colonie : la communauté française de Tunisie au XIX^e siècle*. Thèse : Histoire : Paris : EHESS : 17 novembre 2000 : dir. Lucette VALENSI

Olivier PLIEZ, *Dynamiques urbaines et changements sociaux au Sahara. Le cas libyen*. Thèse : Géographie : Aix-en-Provence : Institut de Géographie : 15 décembre 2000 : dir. Marc CÔTE.

Mounir SAIDANI, *Le moi et l'autre dans la pensée tunisienne moderne (19^e-20^e)*. Thèse : Sociologie : Tunis : Université de Tunis I-FSHS : 3 janvier 2001 : dir. Tahar LAHBIB.

Dominique VALERIAN, *Bougie, port maghrébin à la fin du Moyen Âge (1067-1510)*. Thèse : Histoire : Paris Université de Paris I-Sorbonne : 16 décembre 2000 : dir. Michel BALARD.

R a p p e l s

✓ **22-23 Septembre 2000 Bari**
Stratégies des agents économiques face à l'intégration Euro-Méditerranéenne

Colloque organisé par EMMA et l'Université de Bari.
Contact : Henri Regnault - EMMA
henri.regnault@univ-pau.fr

✓ **28-30 septembre 2000 Tunis**
Traduction humaine, traduction automatique, interprétation

Colloque international organisé par le Secrétariat d'État à la Recherche Scientifique et à la Technologie et l'Université des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines Tunis I
Coordination : Salah Mejri et Taieb Baccouche

✓ **29 septembre 2000 Rabat**
La nouvelle économie et les conditions de la croissance : quelles leçons pour les pays en développement ?

4^e session du Forum Économie organisé par la Fondation Abderrahim Bouabid en collaboration avec le Secrétariat d'État chargé de la Poste et des Technologies de l'Information

✓ **2-14 octobre 2000 Tunis**
Cours de formation inter-culturelle sur le droit des peuples, pont entre le Droit International et les Droits de l'Homme.

Organisé par la Fondation Internationale Leilo Basso, avec le soutien de l'Université de Tunis et du Ministère des Affaires Étrangères Italien.
Directeur scientifique : François RIGAUD
filb@iol.it

✓ **5-6 octobre 2000 Rabat**
Economies émergentes et politiques de promotion de la PME, expériences comparées.

Rencontre internationale organisée par l'Université Mohamed V Rabat-Agdal en collaboration avec l'Université de Marne la Vallée.
Contact : Driss Guerraoui
Tél / Fax : 7 71 25 00
dguerraoui@hotmail.com

✓ **9-14 octobre Florence**
La parenté et l'alliance : entre histoire et anthropologie.

École d'automne de l'École Française de Rome en collaboration avec l'EHESS, l'Università degli studi Roma « La Sapienza » et l'Institut universitaire européen de Florence.

✓ **23-25 Octobre 2000 Jérusalem**

2000 ans de diasporas
Colloque International organisé

par le Centre de Recherche Français de Jérusalem (CRFJ) et Migrinter (CNRS, Université de Poitiers)

✓ **26-28 octobre 2000 Tunis**
Les villes : territoires, espaces et marchés.

Séminaire final du programme CMCU - Université de Tunis I - Université de Caen
Coordination : Sadok BOUBAKER et André ZYSBERG

✓ **28 octobre 2000 Rabat**
État-Société civile : quel partenariat ?

3^e session du Forum social organisé par la Fondation Abderrahim Bouabid

✓ **29-30 octobre 2000 Biskra**
Sociologie des Sociétés Sahariennes.

Colloque international organisé par le Département des sciences sociales de l'Université Mohamed Khider de Biskra, en collaboration avec le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC).

A n n o n c e s

✓ **2 novembre 2000 Tunis**

La Tunisie de deux photographes. L'itinéraire d'un fonds photographique sur la Tunisie du début du siècle.

Intervention d'Abdelkrim Gabous dans le cadre du séminaire annuel de l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National (ISHMN).

✓ **7 novembre 2000 Tours**

Villes rattachées, villes reconfigurées à l'issue des changements de souveraineté (XVI^e-XX^e siècles)

Programme conjoint URBAMA/CEVHI (Centre d'histoire de la ville moderne et contemporaine) avec l'appui de la MSH.

✓ **9 novembre 2000 Marseille**
Entre les deux rives.

L'immigration dans les enjeux euro-maghrébins : les hommes, le droit et l'histoire.
Colloque organisé par le Centre d'information et de documentation sur l'immigration et le Maghreb (CIDIM), au CRDP, 31 bd d'Athènes - 13001 Marseille.

✓ **10 novembre 2000 Casablanca**

Rencontre des Centres de Recherche Maghrébins
Journée d'étude organisée par la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les Etudes Islamiques et les Sciences Humaines

✓ **16-18 novembre 2000 Carthage**

Carthage : la recherche, la sauvegarde et la mise en valeur : perspectives pour la décennie 2001-2010

Rencontre internationale organisée par l'Institut National du patrimoine (INP)

✓ **20 novembre 2000 Tunis**
La Médina de Tunis : Histoire et perspectives

Conférence de Mohamed-Aziz Ben Achour, directeur de l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National (ISHMN), à la Médiathèque Charles-de-Gaulle. Une rencontre organisée avec le soutien de l'Institut Français de Coopération.

✓ **22-24 novembre 2000 Grasse**

Les enjeux de la nouvelle métropolisation dans le Monde-Arabe et Méditerranéen.
Colloque international organisé par le Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (CMMC) avec le concours de l'Association Villes et Territoires Méditerranéens (AVTM).

✓ **22-24 novembre Tozeur**
La représentation du désert.

Colloque international organisé par l'équipe de recherche en civilisation et littérature de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Sfax (ERCILIS) en collaboration avec le Laboratoire pluridisciplinaire de recherches sur l'imaginaire appliquées à la littérature (LAPRIL - Bordeaux III).

✓ **22-24 novembre 2000 Tunis**

Farhat Hached : Mouvement ouvrier et lutte nationale : principes et dimensions
Premier congrès international organisé par la Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information (FTERSI) et l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT).

✓ **22-24 novembre 2000 Madrid**

El protectorado español en Marruecos : gestion colonial e identidades.

Table ronde organisée par le CSIC à Madrid.
Instituto de Filologia Duque de Medinaceli, 6 28014 Madrid
Tél : 91 429 06 25
Fax : 91 369 09 40

✓ **23-25 novembre 2000 Toledo**
Le memoria del futuro.

Literatura arabe y autobiografia.
Une rencontre organisée par la Escuela de Traductores de Toledo.

✓ **23-25 novembre 2000 Paris**

La guerre d'Algérie au miroir des décolonisations françaises

Colloque organisé par l'Institut d'Histoire du Temps Présent, les Universités Paris I, Paris IV, Paris VIII (Centre Jean Bouvier) et Aix-Marseille (Institut d'Histoire Comparée des Civilisations)
Renseignements : Anne-Marie Pathé - IHTP
Tél. 1 47 40 6812
parthe@ihtp-cnrs.ens-cachan.fr

✓ **23-25 novembre 2000 Sfax**
Mutations économiques et Gestion Privé / Public.

Colloque organisé par l'Equipe Normes de Gestion «NORGES» en association avec l'Association de la Promotion de la Recherche Scientifique et Technologique « PRESTECH »
Contact : Pr Riadh ZGHAL - NORGES

✓ **24 novembre 2000**

Aix-en-Provence
Repenser l'histoire coloniale et celle des nationalismes arabes.
Conférence d'Edmund BURKE, Professeur à l'Université de Santa Cruz (Californie), discutant : Robert ILBERT, à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH)

✓ **24 novembre 2000 Paris**
Où en est la création artistique contemporaine dans les pays d'Islam ? État des Lieux et comparaisons.

Rencontre organisée par l'Institut d'Études de l'Islam et des Sociétés du Monde Musulman (IISMM - EHESS)

✓ **24-25 novembre 2000 Marrakech**

Quel rôle pour les associations nationales de pouvoirs locaux ?
Séminaire organisé par le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, en coopération avec la Fédération Mondiale des Cités Unies et la Direction Générale des Collectivités Locales Marocaines.

Coordination : Mehdi REMILI
Conseil de l'Europe
tél : +33.3.88.41.32.80
mehdi.remili@coe.int

✓ **24-25 novembre 2000 Madrid**

L'approvisionnement des villes méditerranéennes d'Ancien régime : consommations, marchés et politiques annonaires.

Journées d'Études internationales organisées par le programme Pôle Ville de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH) et l'Universidad Naional de Educacion a Distancia, à la Casa de Valquez, Madrid

✓ **26-29 novembre 2000 Sfax**
Maghreb trait d'union entre deux mondes : La Méditerranée et le Sahara.

Colloque international organisé par le département d'histoire de la faculté des lettres de Sfax.
Contact : M. Tahar Mansouri
Département d'Histoire
Faculté des Lettres de Sfax
Route de l'Aéroport - Sfax
Tél / Fax : (216) 2 282 780

✓ **28 nov - 2 déc 2000 Carthage**
Sciences et philosophie arabes : méthodes, problèmes, cas.

Colloque International organisé par la SIHSPAI (Société Internationale d'Histoire des Sciences et des Philosophies Arabes et Islamiques), en collaboration avec l'Académie Beït al-Hikma.
Contact : Marouane Ben Miled
Faculté des Sciences de Tunis
Poste 444
24, rue du Divan
1006, Tunis.
Tél. (216-1) 561 421
Fax (216-1) 57 27 93
marouane.benmiled@fss.rnu.tn

✓ **29 novembre 2000 Paris**
Les pratiques musicales urbaines en Algérie et dans l'immigration maghrébine en France.

Conférence de Hadj Miliani, organisée par Institut d'Etudes de l'Islam et des Sociétés du Monde Musulman (IISMM - EHESS)

✓ **30 novembre-2 décembre 2000 Bologne**

La diplomatie culturelle et les nations (1870-2000).

Colloque organisé par l'École française de Rome en collaboration avec le Collège européen de coopération culturelle de Luxembourg, la Facoltà di scienze politiche dell'Università degli studi di Bologna, l'Institut d'études politiques de Lyon, l'Université Lumière Lyon II et l'Institut français de Florence.

✓ **1-2 décembre 2000 Catagne**
La libia tra Mediterraneo e mondo islamico.

Congrès international organisé par la Faculté de Science Politiques de l'Université de Catagne, Centro per gli Studi sul Mondo Islamico Contemporaneo e l'Africa (COSMICA)
Dott.ssa Daniela Melfa
melfa@mbox.unict.it

✓ **4 décembre 2000 Tours**
Politique publiques et gouvernabilités urbaines. Théories et terrains comparés.

Atelier de recherche organisé par le laboratoire URBAMA.

✓ **6 décembre 2000 Paris**
Le rapport entre le théâtre et le patrimoine populaire au Maghreb.

Conférence de Hadj Miliani, organisée par l'Institut d'Etudes de l'Islam et des Sociétés du Monde Musulman (IISMM - EHESS)

✓ **7 décembre Tunis**
Histoire et anthropologie. Quant deux disciplines se rencontrent...

Intervention de Leïla Blili dans le cadre du séminaire annuel de l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National (ISHMN)

✓ **7 décembre 2000 Aix en Provence**
Le rapport à la langue dans les familles issues de parents immigrés et l'influence sur la personnalité et la scolarité des familles.

Séminaire organisé par le Centre d'information et de documentation sur l'immigration et le Maghreb (CIDIM), à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH)

✓ **7-8 décembre 2000 Paris**
L'exercice de la comparaison : comparer au plus proche, comparer au pluriel.

Journées de l'Institut d'Etudes de l'Islam et des Sociétés du Monde Musulman (IISMM - EHESS)

✓ **8-9 décembre 2000 Aix en Provence**

Rencontre d'ethnologie méditerranéenne Atelier organisé par l'Association d'anthropologie méditerranéenne en collaboration avec l'IDEMEC, à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH)

2-5 janvier 2001 Rabat
Problématique de mémoire et d'histoire.

Rencontre organisée par la Fondation Abderrahim Bouabid pour les Sciences et la Culture
Coordination : Fondation Abderrahim Bouabid 121, rue de palestine. Bettana Salé Maroc
Tél : 212 37 84 33 13/14
Fax : 212 37 88 02 35
fab@fusion.net.ma

8 janvier 2001 Tunis
Archives publiques, archives privées ottomanes.

Intervention de François Georgeon et Odile Moreau dans le cadre du séminaire annuel de l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National : Usages d'archives et questions d'histoire. (ISHMN)
Campus universitaire
La Manouba 2010
Tél : 600 950
Fax : 600 277

✓ **8 janvier 2001 Paris**
Les mots de la ville

Première séance du séminaire Organisée par Christian Topalov et Jean-Charles Depaule à la Maison des Sciences de l'Homme
54 Bd Raspail, Paris 6

✓ **15 janvier 2001 Paris**
Attachement au local, utopies au présent et persistance de la centralité.

3^e séance du séminaire organisé par Fanny Colonna à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS).

✓ **1-3 mars 2001 Sousse**
Une géographie au temps du monde : postures intellectuelles pour la géographie tunisienne.

Deuxième colloque organisé par le département de géographie, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse (Université du Centre)
Information et inscription : Abdessatar BEN AHMED
Comité d'Organisation du Colloque du Département de Géographie
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse
Tél. 216 (03) 301 801
Fax. 216 (03) 301 903

✓ **mars 2001 Toulouse**
Sud-Nord : influences des mouvements migratoires et culturels du Maghreb dans la société française contemporaine.

Colloque international co-organisé par l'équipe Diaspora-Cirejed de Toulouse et le laboratoire Patrimoine, histoire et mémoire de l'Université de Tunis 1.
Contact : Habib Kazdaghli
Faculté des lettres de Manouba
2010 - Manouba - Tunisie
Fax : 216 2 278 270
kaz.habib@planet.tn

✓ **23-24 mars 2001 Rome**
Les pérégrinations du livre: voyages du livre et milieux religieux, 1450-1700.

Séminaire organisé par l'École française de Rome en collaboration avec l'ENSSIB, l'École nationale des chartes, la bibliothèque Méjanès, la Bibliothèque municipale de Lyon, l'Università degli studi di Udine.

A P P E L S

✓ **14-18 décembre 2000 Le Caïre**
Dynamique de projets, dynamiques d'acteurs dans les quartiers irréguliers en Méditerranée.

Première session de l'école

doctorale. Réseau des observatoires urbains du pourtour méditerranéen (Ministère des Affaires Etrangères-Ministère de la Recherche)
Information : en France au (1) 43 65 12 60 bulle@micronet.fr ou au Caïre : Ecole doctorale OUCS ericd@idsc1.gov.eg

15-16 décembre 2000 Paris
Les femmes dans le débat générationnel : continuité ou rupture Méditerranée / Maghreb / Europe.

Colloque organisé par l'Institut Maghreb-Europe et le Genre et Rapports Sociaux (GERS)
Proposition de communication avec résumé à envoyer avant le 30 octobre 2000
Contact : Marguerite Rollinde ou Blandine Veith - Institut Maghreb-Europe (GERS)
Université Paris 8
2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis - IRESCO
mrollinde@univ-paris8.fr
veith@iresco.fr

✓ **2 février 2001 Madrid**
Economie Méditerranée Monde Arabe.

GDRI - CNRS - EMMA
Séminaire doctoral organisé à l'Université Autonome de Madrid
Contacter avant le 8 janvier
José Maria Mella - jose.mella@uam.es

✓ **15-16 février 2001 Rabat**
Les Métiers de la ville.

Colloque International organisé par l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU), en collaboration avec l'Atelier Villes Marocaines du Centre Jacques Berque.
Propositions de participation avant le 15 octobre 2000.

✓ **9 mars 2001 Paris**
Economie Méditerranée Monde Arabe.

Séminaire doctoral organisé à la maison des Sciences Economiques
Contacteur avant le 15 janvier
Henri Regnault
henri.regnault@univ-pau.fr

✓ **mars 2001**
Les intellectuels maghrébins à l'aube du XXI^e siècle par eux-mêmes

Appel à communications de la Revue des deux Rives - Europe / Maghreb.
Propositions à transmettre avant le 30 mars 2001 à Michel Quitout - CEMAA
Université Toulouse le-Mirail
5, allées A Machado
AMAM-Maison de la recherche
31058 Toulouse Cedex
Fax : 00 33 5 6150414
quitout@univ-tlse2.fr

▼ mars 2001

Dictionnaire plurilingue des proverbes méditerranéens.

Appel à communications, propositions à transmettre avant le 30 mars 2001 à Michel Quitout - CEMAA. Université Toulouse le-Mirail 5, allées A Machado AMAM-Maison de la recherche 31058 Toulouse - Cedex Fax : 00 33 5 6150414 quitout@univ-tlse2.fr

▼ 21-25 mars 2001 Florence **Second Mediterranean Social and Political Research Meeting.**

Rencontre organisée par le programme Méditerranéen du Centre Rober Schuman, à l'Université Européenne de Florence. Inscriptions avant le 29 septembre 2000.

▼ 5-6 mai 2001 Alger **La formation pédagogique et didactique des enseignants du supérieur.**

Colloque international organisé par le Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD) Proposition de communication à envoyer avant le 15 janvier 2001. Contact : Malika Téfiani, CREAD tefiani_cread@yahoo.fr

▼ 16-18 mai 2001 Lyon

Colloque international sur l'anthropologie du Maghreb. Organisé par le Centre de Politologie de Lyon (CERIEP), en collaboration avec le GREMMO (Maison de l'Orient), le Transregional Institute (Princeton University, USA) et l'Institut d'Anthropologie et de Sociologie de l'Université de Lausanne (Suisse). Communications à transmettre avant le 1er Avril 2001.

▼ 22-26 mai 2001 Aix-en-Provence

La Provence Occitane et la Méditerranée : Contributions, échanges et relations. 4^e congrès international organisé par la Mediterranean Studies Association (MSA), à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH)

▼ Automne 2001

Epistémologie et méthodologie de la recherche en sciences de gestion

Appel à publication de la Revue Tunisienne des Sciences de Gestion

▼ 20-22 septembre 2001 Meknes **Réformes économiques, croissance et développement.**

Congrès international organisé par l'Association d'Econométrie Appliquée, l'Université Libre de Bruxelles et l'Université

Moulay Ismail.

Communications à soumettre avant le 15 janvier 2001.

Contact : Prof. Khalid Sekkat DULBEA - CP 140 Université Libre de Bruxelles 50 Av F.D. Roosevelt B-1050 Bruxelles Fax : 32 2 6504123 imalacor@ulb.ac.be

▼ 25-27 octobre 2001 Tunis **La recherche géographique au Maghreb : Outils, orientations et finalités.**

5^e Colloque organisé par le Département de Géographie de la Faculté des Lettres Manouba. Propositions de participation à envoyer avant le 31 octobre 2000 à Abdelfettah Kassab. akassah@yahoo.fr

▼ 25-27 octobre 2001 Tunis **Le partenariat euro-méditerranéen : cinq ans après Barcelone**

Colloque organisé par l'Institut de Recherche sur le Développement en collaboration avec l'Université Tunis III Communications à soumettre avant le 1 mars 2001. Contact : Jean Yves Moissoner - IRD moissoner@planet.tn

▼ 1-3 novembre 2001 **Valeur et valeurs en sciences de gestion.**

Deuxièmes journées internationales de recherche en sciences de gestion de la Revue Tunisienne des Sciences de Gestion.

▼ 15-17 novembre 2001 Valenciennes

Territoires, frontières, identités : concordances et discordances.

Colloque organisé par l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, le Centre de Recherches Histoire, Civilisations et Cultures des pays du monde occidental (CRHICC) Pour le comité d'organisation : Tamara Kondratieva et Didier Terrier. Université de Valenciennes, Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines Département d'Histoire le Mont Houy. B.P 311- 59313 Valenciennes Cedex Fax : 03 27 51 16 00 mirelle.lefort@univ-valenciennes.fr

▼ 20-24 mars 2002

Third Mediterranean Social and Political Research Meeting.

Rencontre organisée par le programme Méditerranéen du Centre Robert Schuman, à l'Université Européenne de Florence. Inscriptions avant le 15 décembre 2000.

Contacts

▼ AVTM

90, rue de Rome 13006 Marseille Tél : 4 91 14 30 20 Fax : 4 91 33 29 91 avtm@club-internet.fr www.vtm-asso.com

▼ CERIEP

Institut d'Etudes Politiques de Lyon 14 Avenue Berthelot, 69007 - Lyon - France Tél : +33 (0) 437 283 857 Fax : +33 (0) 437 283 859 ceriep@univ-lyon2.fr

▼ CIDIM

9, rue de la Rotonde 13001 Marseille Tél : 04 91 62 58 93 Fax : 04 91 50 57 11 cidim@wanadoo.fr

▼ CMMC

Campus Carlone BP. 320906204, Nice Cedex 3 Tél : 4 93 37 54 50 Fax : 4 93 37 53 48 escallie@unice.fr www.unice.fr/cmmc

▼ COSMICA

Centro per gli Studi sul Mondo Islamico Contemporaneo e l'Africa Facoltà di Scienze Politiche Via Vittorio Emanuele, 49 - Catania Tél : 095/7347200 Fax : 095/7347205 cosmica@mbox.unict.it

▼ CREAD - Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement

Université d'Alger, rue, Djamel Eddine El Afghani Bouzaréah - Alger Algérie Tél : 2 94 12 72 Fax : 2 94 17 16 drti@cread.edu.dz

▼ CRFJ

5 Shimshon St. POB 547 - 91004 Jérusalem Israël Tél : [972]-2-671.64.41/2 Fax : [972]-2-673.53.25 crfj@netvision.net.il

▼ Département des sciences sociales

Université Med Khider BP. 145 Biskra - Algérie Fax : 00 213 4 74 07 30 Tél : 00 213 4 74 44 13 khider@hotmail.com

▼ École française de Rome

Section histoire moderne et contemporaine Piazza Farnese, 6700186 Roma Tél : 06/68 60 12 44 Fax : 06/687 48 34 secrmod@ecole-francaise.it http://www.ecole-francaise.it

▼ EHESS

105 Bd Raspail Paris 75006 Tél : 01 49 54 25 25 Fax : 01 45 44 93 11 www.ehess.fr

▼ EMMA

http://www.univ-pau.fr/RECHERCHE/GDRI-EMMA

▼ Escuela de Traductores de Toledo

Plaza de Santa Isabel, 5, Toledo Tél : 925 229012 ettol@vri-to.uclm.es

▼ Fondation Abderrahim Bouabid

121, rue de la Palestine Bettana-Salé - Rabat Tél : 212 7 84 33 13/84 33 14 Fax : 212 784 33 15 fab@fusion.net.ma

▼ Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud

pour les Études Islamiques et les Sciences Humaines Boulevard de la Corniche, Aïn Diab Casablanca -20050 Tél : 2 39 10 77/39 10 30 Fax : 2 39 10 31 http://www.fondation.org.ma/

▼ FTERRSI

BP. 50 - 1118 Zaghouan Tél : 02 676 446 Fax : 02 676 710 temimi.fond@gnet.tnwww.refe.org/fo ndationtemimi www.temimi.org

▼ IISMM (EHESS)

96, Bd Raspail 75006 Paris Tél : 01 53 63 02 40 iismm@ehess.fr

▼ INAU

Av El Fassi, Madinat Al Ifrane BP. 6215, Rabats Instituts Rabat Tél : (212-7) 77 61 89 Fax : (212-7) 77 50 09 inau@maghrebnet.net.ma

▼ INP

4, Place du Château 1008 - Tunis Tél : 561 259 /561 622 Fax : 562 452

▼ NORGES

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Sfax BP. 1088 - 3018 - Sfax

▼ IRA

Route du Djorf km 224119 - Médenine Tél : (5) 640 661 Fax : (5) 640 435

▼ ISHMN

Campus Universitaire La Manouba 2010 - Tunisie Tél : 600 950 Fax : 600 277

▼ Méditerranéan Programme

Robert Schuman Center for Advanced Studies European University Institute Via dei Roccellini, 950016 San Domenico di Fiesole (FI) Italy medmeet@iue.it http://www.iue.it/RSC/MED/

▼ MMSH

5, rue du Château de l'Horloge, BP 647, 13 094 Aix-en-Provence Cedex 2, France. informations@mmsch.univ-aix http://www.mmsch.univ-aix.fr

▼ MSA

PO Box 212 East Sandwich MA 02537 USA MSA@umassd.edu

▼ Revue Tunisienne des Sciences de Gestion

6, rue des entrepreneurs BP. 45 ZI la Chargaia II 2035 Tunisie Tél : 216 1 701 018 Fax : 216 1 701 270 rtsg@iscae.rnu.tn

▼ Revue Tunisienne des Sciences de Gestion

6, rue des entrepreneurs BP. 45 ZI la Chargaia II - 2035 Tunisie Tél : 216 1 701 018 Fax : 216 1 701 270 rtsg@iscae.rnu.tn

▼ Tunis I - Faculté des sciences humaines et sociales

94, bd du 9 Avril 1938 -1007 - Tunis Fax : (01) 567 551

▼ URBAMA, Université de Tours

BP. 7521 - 37075 Cedex 2 Tél : 02 47 36 84 61 Fax : 02 47 36 84 71 urbama@droit.univ-tours.fr

S o m m a i r e

THÈSES :	3
L'EAU ET LA VILLE AU MAROC <i>un service public local en mutation</i> Béatrice ALLAIN-EI MANSOURI	
RECHERCHES EN COURS :	11
USAGES ET MÉTISSAGES LINGUISTIQUES DANS L'HISTOIRE DU MAGHREB Programme de recherche EHESS - IRMC	
<i>Etudes linguistiques et développement</i> Taïeb BACCOUCHE	12
VIENT DE PARAÎTRE	15
REVUES	18
LIVRES REÇUS	19
ESPACES DE RECHERCHES	20
PUBLICATIONS	21
ACTIVITÉS DE L'IRMC ET DU CJB	23
ETUDES DOCTORALES	24
CALENDRIER SCIENTIFIQUE	25

Correspondances donne la parole à des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants et leur offre la possibilité d'informer la communauté scientifique de leurs travaux ou de leurs recherches en cours.

Ces publications se font dans le cadre de différentes rubriques :

- *Positions de recherche*, qui tend à restituer la teneur et l'actualité du débat scientifique sur un thème donné, à travers l'analyse critique d'un ouvrage, le compte-rendu de l'état d'un projet de recherche, une communication scientifique.

- *Recherches en cours*, qui accueille les présentations par leurs auteurs de travaux intermédiaires dans un projet de recherche : mémoire (DEA ou maîtrise) ; thèse en cours ; travaux collectifs, type séminaire.

- *Thèses*, qui rend compte des travaux de thèse récemment achevés.

Ces textes doivent relever du champ des sciences sociales et humaines et concerner le Maghreb et le Monde arabo-musulman, soit par le champ de l'étude soit par les questions épistémologiques et méthodologiques qu'ils traitent. *Correspondances* privilégie notamment les contributions qui mettent l'accent sur la recherche de terrain. Les manuscrits doivent comporter 33 000 signes pour respecter les contraintes éditoriales du bulletin et être transmis sur support informatique.

المحتويات

تعطي بشرية "مراسلات" الفرصة للمدرسين والباحثين وطلبة الدكتوراه للتعبير عن أفكارهم والتعريف بأعمالهم وبحوثهم. تصف محتويات "مراسلات" إلى ثلاثة أبواب :	3
"مواقف بحث" و "بحوث بصدد الإنجاز" و "أطروحات".	
يهدف باب "مواقف بحث" إلى إبراز أهمية النقاشات العلمية وحداتها حول محور معين من خلال التحليل النقدي للمؤلف أو تقرير حول بحث في طور الإنجاز أو مداخلة علمية. أما في باب "بحوث بصدد الإنجاز" يقدم الباحثون بأنفسهم النتائج الأولية لمشاريع بحث هم بصدد إنجازها في نطاق شهادة التعمق في البحث أو شهادة الدكتوراه أو أعمال البحث الجامعية. وفي باب "الأطروحات" تبرز "الأطروحات" التي وقعت مناقشتها حديثا يجب أن تركز النصوص المقترحة اهتمامها بميداني العلوم الإنسانية والاجتماعية لبلدان المغرب والعالم العربي الإسلامي وذلك على مستوى حقول الدراسة والتساؤلات الاستمولوجية والمنهجيات المتبعة.	11
توجه "مراسلات" اعنائها الأول إلى الدراسات الميدانية حتى يتسنى "لمراسلات" احترام الشروط التطبيقية للنشر واخصاص النصوص التي تلقاها لقواعد الإرسال المعلوماتي، يجب أن لا تتجاوز المقترحات 33000 رمزا.	12
	15
	18
	19
	20
	21
	23
	24
	25

أطروحات

المياه والمدينة في المغرب :
تحولات خدمة عمومية محلية
بياتريس ألان المنصوري

بحوث بصدد الإنجاز
الأعراف اللسانية في التاريخ المغربي

الدراسات اللسانية والتنمية
الطيب بكوش

آخر ما صدر

المجلات

ما ورد علينا من كتب باللغة العربية

فضاءات بحث

المنشورات

أنشطة معهد البحوث المغربية المعاصرة

دراسات مرحلة الدكتوراه

الرزنامة العلمية